Rénover et aménager en Haute-Ariège

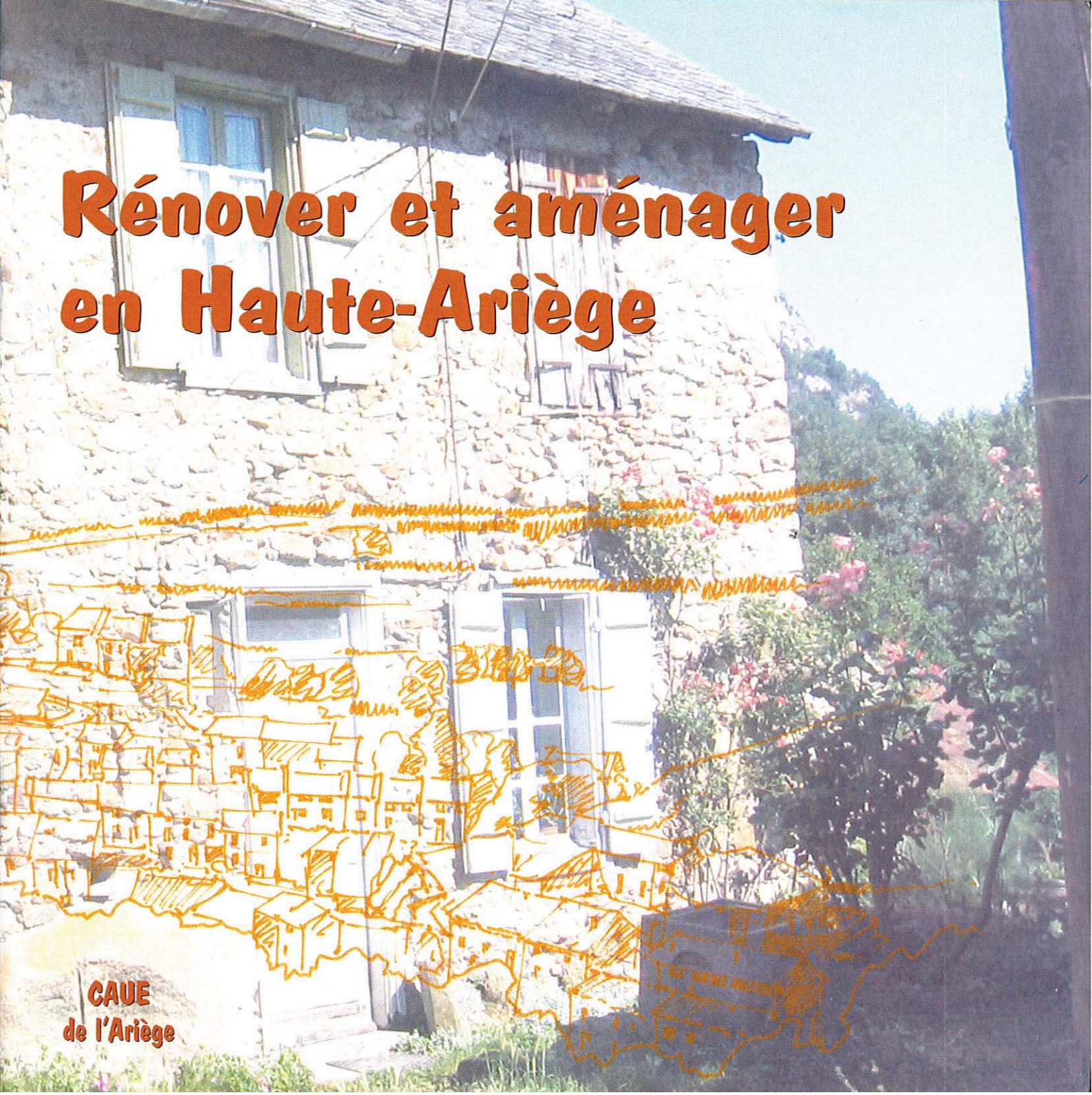

CAUE
de l'Ariège

Préface

Les paysages montagnards actuels témoignent encore largement de l'effort d'adaptation d'une population rurale ancienne aux contraintes du milieu naturel. Les aspects du travail humain, le contexte socio-économique se traduisent dans les formes de l'habitat rural.

Ces caractères constituent un véritable patrimoine pour le territoire et un atout certain pour son développement.

Respecter et renforcer l'identité paysagère, architecturale et culturelle propre à ce territoire passe par une meilleure connaissance de ses carctéristiques, à laquelle je le souhaite, contribuera ce document.

Guy DESTREM
VIce-Président du Conseil Général de l'Ariège
Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ariège

Sommaire

. Préface page 1
. Sommaire page 3
. Objectifs du document page 4
. Zone d'étude page 5

Caractéristiques paysagère de la haute Ariège page 6
. Le support géologique page 6
. La végétation page 6
. Le climat page 6
. L'homme et l'étagement page 7

Implantation et organisation du bâti page 8
. Implantation en soulane page 8
. Implantation en fond de vallée page 9
. Concentration de l'habitat page 9
. Organisation du bâti page 10
. Evolution et transformation page 12
. Espaces publics page 13
. Ouvrages hydrauliques page 15
. Jardins- vergers page 15
. Granges page 16
. Orris page 17

Typologie du bâti page 18
. Grange-étable page 18
. Maison paysanne "en hauteur" page 20
. Maison de village-rue page 22
. Maison bourgeoise page 23
. Habitabilité des maisons de montagne page 23

Valorisation du patrimoine page 24
. Produire un aménagement représentatif du patrimoine et de la culture locale page 24
. Répondre aux usages page 24

S'appuyer sur l'existant page 25
. Implantation, orientation page 25
. Volumes, proportions page 26
. Le diagnostic de base du bâtiment à rénover page 27

Glossaire page 28

Bibliographie - Note page 31

Objectifs du document

Ce document, destiné aux élus et aux particuliers, a pour objectif de sensibiliser au patrimoine architectural et paysager de la Haute Ariège. Il fait suite à une première plaquette consacrée au département ("Ariège caractères"), déclinée plus en détail sous la forme des publications : "Rénover et aménager en Haut-Couserans" et complétée par : "Rénover et aménager en Haute-Ariège". Une dernière publication sera ensuite consacrée à la partie nord du département.

Dans cette première partie sont dégagés les caractères propres à chaque lieu et les principes d'aménagement qui en découlent. Les thèmes liés au patrimoine architectural et paysager des vallées de la Haute Ariège sont abordés suivant des critères d'usages, d'implantation, de techniques de construction, d'utilisation de matériaux, ...

La seconde partie de l'étude, **sous forme de fiches-conseil**, traite plus particulièrement d'une méthode de travail accompagnée de suggestions concernant les opérations d'embellissement de villages et la rénovation du patrimoine bâti.

Zone d'étude

Vallée de l'Ariège
Ussat , Ornolac-Ussat-les-Bains, Bouan, Sinsat, Larnat, Aulos, Larcat, Aston, Verdun, Château-Verdun, Pech, Les Cabannes, Albiès, Senconac, Caychax, Appy, Axiat, Vèbre, Urs, Garanou, Lordat, Vernaux, Bestiac, Caussou, Luzenac, Unac, Tignac, Vaychis, Perles-et-Castelet, Savignac, Ignaux, Sorgeat, Ax-les-Thermes, Ascou, Mérens-les-Vals, L'Hospitalet-près-l'Andorre

Vallée de l'Arnave
Arnave, Cazenave-Serres-et-Allens

Vallée d'Orlu
Orgeix, Orlu

Bassin de Prades
Prades, Montaillou

Bassin du Donezan
Mijanès, Rouze, Artigues, Le Pla, Le Puch, Carcanières, Quérigut

Vallée du Saurat
Saurat, Rabat-les-Trois-Seigneurs, Gourbit

Vallée du Vicdessos
Génat, Alliat, Niaux, Lapège, Capoulet-Junac, Miglos, Illier-Laramade, Gestiès, Lercoul, Siguer, Orus, Vicdessos, Sem, Goulier, Suc-et-Sentenac, Auzat

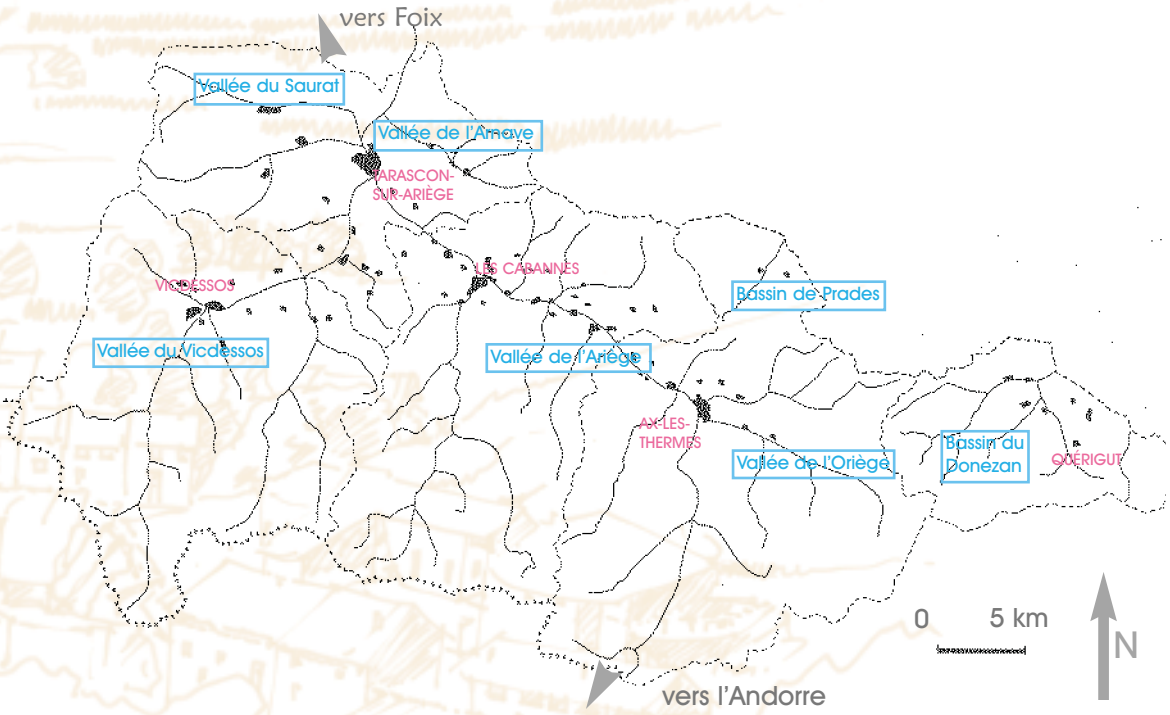

Caractéristiques paysagères de la haute Ariège

Sous-tendus par leur relief montagnard, les paysages de la Haute-Ariège sont rythmés par la présence humaine dont ils reflettent également l'évolution. L'homme a dû composer avec des caractéristiques naturelles rudes et variées. Il a su en tirer parti pour établir des sociétés montagnardes dont l'identité très affirmée tend aujourd'hui à disparaître.

Le support géologique

La haute Ariège couvre des secteurs de moyenne et de haute montagne et intéresse trois massifs en particulier : le massif du Montcalm - Pic d'Estats, point culminant de l'Ariège (3143 m), le massif de Tabe et le massif des Trois Seigneurs. Les ressources disponibles varient d'un massif à l'autre : schistes et gneiss composent l'essentiel du territoire. Dans le bassin intra-montagnard du Donezan et le Haut Vicdessos affleure le granite. Calcaires et calschistes prédominent sur le versant ariégeois du massif du Tabe. A ces ressources s'ajoutent celles en minerais (talc de Trimouns, fer du Rancié), celles de la forêt et les ressources thermales (Ax-les-Thermes et Ussat-les-Bains).

La végétation

L'étagement de la végétation est partout la règle en montagne. Le substrat géologique, les facteurs climatiques et l'altitude conditionnent la formation des sols qui, conjugués à la diminution de la température avec l'altitude et à l'exposition, déterminent les étages. Aux altitudes les plus basses et jusqu'à 1700-1800 m, les arbres feuillus (chênes puis hêtres) trouvent les conditions favorables pour se développer. Les résineux (sapins pectinés) s'installent sur l'étage supérieur et résistent jusqu'aux environs de 2200-2400 mètres. Au-delà, les arbres disparaissent totalement et font place aux plantes vivaces, caractéristiques des pelouses rases.

Le climat

Le milieu montagnard possède des caractéristiques climatiques spécifiques dues à l'augmentation de l'altitude : diminution de la pression atmosphérique, de la teneur en oxygène et en vapeur d'eau de l'air, augmentation des précipitations et de l'enneigement, exagération du régime des vents et variation de la luminosité.

L'exposition des pentes et l'ensoleillement qui en résulte sont des aspects fondamentaux du climat montagnard. Une soulane, ou adret, versant ensoleillé, peut recevoir jusqu'à 10 fois plus de chaleur à altitude égale que l'ombrée, ou ubac, versant exposé au Nord. La première est pour cette raison, agricole et habitée, la seconde essentiellement forestière.

Vallée glaciaire de l'Ariège : profil des versants en auge, opposition ombrée-soulane.

Etagement de la végétation au col de Port : forêt de feuillus, puis de conifères, pelouses.

L'homme et l'étagement

Le paysage prend sa morphologie actuelle à la fin du quaternaire, période du recul des derniers glaciers. L'homme se sédentarise et amorce l'exploitation des sols légers d'altitude. La première économie agro-sylvo-pastorale se met en place d'après un modèle autarcique fondé sur l'isolement. Celle-ci va s'affirmer jusqu'au milieu du 19ème siècle et utiliser au mieux les différents terroirs et leurs complémentarités : sols humides de fond de vallée, sols légers de soulane, terrains glaciaires, moraines, replats.

Là encore, le climat et l'exposition conditionnent les différents types d'exploitation et d'utilisation des terroirs, qui se font toujours en interdépendance.

Trois grands étages se distinguent :

- le fond de vallée et les versants accessibles utilisés pour les cultures céréalières, vivrières, la vigne et les arbres fruitiers, sont aussi le siège de l'habitat permanent,
- les zones intermédiaires et de parcours, utilisées en demi-saison par les troupeaux transhumants, localement siège des granges appelées bordes,
- les estives, terroirs d'altitude dont les pelouses sont pacagées par les troupeaux durant la période estivale, où sont parfois établies des constructions en pierre sèche (orris).

Jusqu'au milieu du 19ème siècle et parallèlement aux augmentations de population, les terres agricoles s'étendent, réduisant ainsi la surface boisée. La partie basse des forêts est remplacée par des cultures sur des secteurs où la pente et la maigreur des sols rendent le travail ingrat. Des terres parfois très éloignées des villages sont ouvertes à la faveur des prairies de fauche, principalement dans les riberos, auxquelles on associe la construction de granges. En partie haute, la forêt est défrichée pour satisfaire les besoins en pâturage intensif des pelouses. A cette période, sous la pression du charbonnage lié à l'essor industriel, très présent dans la vallée du Vicdessos, la forêt cède le maximum de terrain.

L'exode du 20ème siècle inverse ce mécanisme et la forêt colonise à nouveau lentement les terroirs abandonnés. Le recul de l'activité agricole et du pastoralisme se traduit, du point de vue paysager, par une progression très rapide de l'enfrichement et du couvert forestier sous lequel disparaissent les traits identitaires de ce paysage, autrefois résultat d'une utilisation agro-pastorale minutieuse. Ce processus est encore en cours actuellement.

Fond de la vallée du Vicdessos où sont implantés les principaux bourgs : Auzat et Vicdessos.

Estives au col de Pailhères.

Implantation des villages et organisation du bâti

Tirer parti des espaces plats et d'une exposition favorable tout en laissant la meilleure place aux cultures, occuper au mieux la pente, sont les principes qui vont dicter l'implantation de l'habitat rural.

Implantation en soulane

L'exposition ensoleillée des soulanes est particulièrement recherchée. C'est pourquoi la plupart des foyers d'habitat permanent s'y sont installés, préférant des versants pentus mais ensoleillés et aux sols légers, plutôt que les fonds de vallée humides et mal exposés.

L'espacement et l'importance des villages est à mettre en rapport avec la distribution, l'étendue et la valeur des surfaces cultivables, ainsi que les possibilités de fixation offertes par la topographie. La vallée de l'Ariège offre le plus bel exemple d'alignement de villages sur la soulane entre Tarascon et Ax-les-Thermes. Certains terroirs d'ombrée ont pu être peuplés par des hameaux en période de surpeuplement (haut Vicdessos) mais ils furent les premiers à disparaître. Seuls les villages de Goulier, Olbier et Sem font exception et se sont installés sur l'ombrée de la vallée du Vicdessos. Leur implantation est liée à l'exploitation des mines de fer du Rancié.

La limite altitudinale d'implantation des villages dépasse rarement 1200m. Elle est directement conditionnée par le gel, la durée du manteau neigeux, les potentialités biologiques des plantes et la pression démographique. Les plus hautes limites sont établies dans les bassins du Donezan et de Prades (entre 1300 et 1400 m), annonçant déjà le climat des Pyrénées méditerranéennes et à L'Hospitalet, à cause de la présence de l'hôpital et du col qui mène en Andorre.

Soulane de la vallée de l'Ariège : à droite, Bestiac, au fond Lordat et les ruine de son château médiéval.

Implantation en fond de vallée

Lorsque les soulanes sont toutes occupées, les fonds de vallée plats, modelés par les puissants glaciers de l'ère quaternaire, sont également investis par l'habitat permanent. Les gros bourgs comme Saurat, Vicdessos ou Les Cabannes s'y installent à la faveur des ombilics et des bassins pratiquement plats. Les maisons, regroupées autour de l'église, s'alignent le long des axes routiers et des ruelles.

Concentration de l'habitat

La très nette concentration de l'habitat est une constante du Vicdessos au Donezan. Les rares hameaux semblent n'être que des concentrations avortées n'ayant pas abouti au stade du village. Toutefois, à cette concentration s'oppose l'extrême dispersion de l'habitat en dizaines de hameaux et de fermes isolées de la vallée de Saurat. Cette vallée non englacée a conservé son profil en V et dispose de peu de terrains plats. L'habitat s'est donc installé sur les pentes en fonction de la topographie. La vallée étant relativement ouverte, surtout en amont, la soulane ne présente pas forcément d'avantages en matière d'ensoleillement par rapport à l'ombrée. C'est pourquoi les sites d'habitat s'éparpillent sur les deux versants. L'extrême densité des noyaux habités est également visible dans le haut Vicdessos, en amont d'Auzat, vallée glaciaire mais reprise par l'activité torrentielle.

Capoulet, village de fond de vallée et Arquizat village de soulane.

Larcat, village de soulane.

Organisation du bâti

L'implantation et l'orientation du bâti sont relativement constantes en haute Ariège puisqu'il n'existe en fait qu'un seul type d'organisation. Elle peut varier très ponctuellement.

Le modèle de base est le suivant : des alignements de maisons en rangées parallèles aux courbes de niveaux et échelonnées en terrasses, les unes au-dessus des autres. Granges et habitations sont accolées par le pignon par îlots et leur faîtage est perpendiculaire à la pente. Entre ces alignements circulent des rues également parallèles aux courbes de niveau. Des venelles étroites et parfois pentues raccordent ces rues. Ce schéma est particulièrement bien visible dans les villages de la soulane du Val d'Ariège : Caychax, Appy, Axiat, Lordat, Vernaux, Bestiac, Caussou.

Cadastre Vaychis.

Alignements de maisons en bande à Caussou.

Localement, ce principe d'organisation varie. Certains bâtiments, habitations ou granges, peuvent être encastrés dans la pente, perpendiculairement aux courbes de niveau comme à Lapège. Dans ce cas, le pignon orienté au Sud, peut être orné d'une loggia ou d'un balcon servant d'espace de circulation ou de séchoir pour une habitation, ou de système de ventilation lorsqu'il est au niveau du fenil.

Cette organisation est encore plus systématique à Mijanès, dans le Donezan, au sud-est de la haute Ariège. Habitations et granges-étables sont réunies sous un unique toit. Hormis quelques rares constructions, le faîtage de ces bâtiments est systématiquement perpendiculaire aux courbes de niveau. De cette exposition résulte un paysage exclusif de larges pignons orientés au Sud, et percés d'ouvertures régulières.

Lapège, orientation des maisons perpendiculairement aux courbes de niveau.

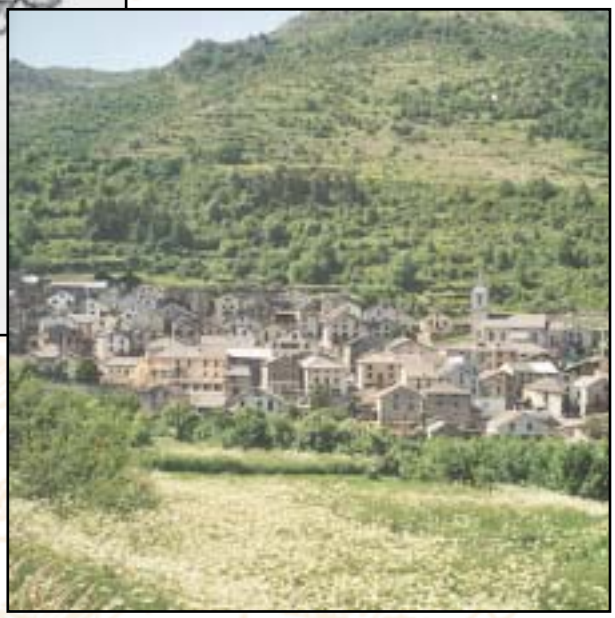

La même orientation devenue systhématique à Mijanes.

Evolution et transformation

Au premier abord, le village peut paraître très homogène et figé depuis des siècles puisque son aspect très compact se lit encore très bien dans le paysage. Pourtant, l'évolution de la population, la diminution du nombre d'agriculteurs et le développement de nouvelles activités comme le tourisme ou l'industrie minière, ont entraîné de nombreuses transformations : la grange-étable devient habitation, la maison se surélève, des bâtiments annexes apparaissent alors que d'autres sont abandonnés.

L'évolution des modes de vie et des relations familiales, l'individualisation et l'appropriation de certains espaces, sont à mettre en rapport avec ces modifications.

Malgré des transformations sensible au niveau de son enveloppe extérieure, le bâti en ligne de Montaillou est encore lisible

Niaux, lotissement récent en rupture avec le village

Malgré ces transformations, la typologie de l'habitat est toujours identifiable, d'autant plus si les villages sont situés en altitude. L'organisation concentrée, ou éclatée pour les vallées d'Auzat et de Saurat, l'orientation du bâti, la disposition des rues et ruelles, sont conservées.

Plus récemment, la construction de maisons individuelles, isolées sur leur parcelle, en rupture avec le maillage urbain aggloméré des villages, en perturbe parfois la silhouette. L'orientation, les volumes, les matériaux ou les couleurs des nouvelles habitations, marquent également une séparation avec le noyau ancien.

Espaces publics

Avec l'évolution des modes de vie, le comportement des habitants et les lieux de rencontre ont changé. Autrefois, les places principales des villages étaient utilisées par les habitants pour des travaux collectifs de battage et de dépiquage de céréales. Ces places souvent planes, proches des voies principales, sont aujourd'hui investies par les véhicules et à l'occasion, par la fête du village ou autre manifestation.

Les lieux de passage (venelles, rampes, escaliers...) ou de rassemblement (placettes, lieux de repos, points de vue), ponctuent les villages bâtis sur des terrains plus ou moins escarpés. Un parcours se met en place pour le promeneur ou l'usager, rythmé par l'alternance d'ouvertures (vide dans le bâti ouvrant une vue vers un versant ou un fond de vallée) et de fermetures du champ visuel.

Mijanès, escalier et gradins de pierre assurant un passage transversal entre deux rues.

Goulier, placette publique

Ascou, passage étroit dans le village

Prades, passage couvert desservant la bande bâtie située à l'arrière.

Dans les villages de soulane, une trame de venelles et de chemins plus attrayants que le seul réseau de voirie carrossable détermine les espaces piétonniers.

Il est évident que ces chemins ou venelles ne répondent plus aux besoins actuels de la desserte automobile. Des routes et des aires de stationnement semblent nécessaires voire indispensables. La plupart du temps, l'aménagement du réseau carrossable suffira à répondre à ces besoins. Ceci permettra de préserver le caractère des ruelles qui s'adaptent aux contours du relief, à ses accidents, et dont la vocation piétonne permettra un traitement adapté : pierres sur chants, calades, herbe...

Goulier

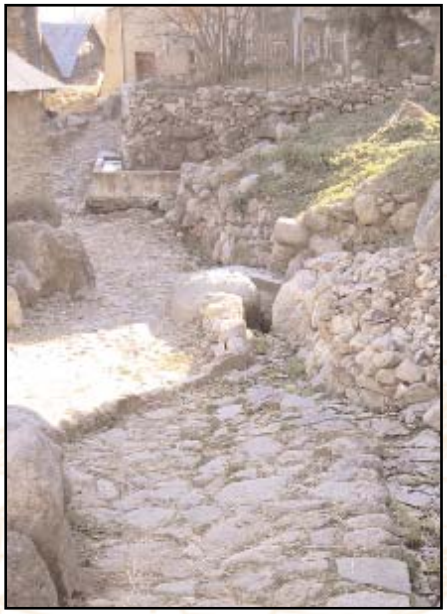

Lapège

Il est important de rester simple en matière d'aménagement d'aires de stationnement et de proscrire les réponses urbaines en rupture avec le contexte rural des villages. Le béton désactivé est parfois une réponse adaptée, mais il faut éviter son emploi systématique.

L'utilisation de végétaux, notamment d'essences locales, en accompagnement de ces aménagements pourra contribuer à adoucir leur caractère et à assurer une continuité avec le paysage environnant.

Ouvrages hydrauliques

Ces ouvrages sont réalisés en pleine terre et organisés en réseaux de petits canaux pour l'irrigation des versants de prés de fauche, ou bien entaillés dans la roche (parfois suppléés par des lauzes sur chants) pour l'alimentation en eau d'une fontaine ou d'un lavoir. Ce sont de petits éléments fragiles, qui disparaissent aujourd'hui faute d'un entretien régulier.

Les lavoirs sont les édifices les plus visibles parmi les ouvrages hydrauliques. Ils sont très présents dans les villages et marquent en général un espace public, lieu de rencontre et de vie.

Jardin à Prades

Lavoir à Norrat.

Jardins - vergers

Le jardin potager est l'élément indissociable des villages. Il demeure bien souvent le seul lien avec les cultures vivrières et les céréales autrefois établies à cet étage, aujourd'hui voué à la production de foin. Il occupe la périphérie des villages, dans lesquels les maisons ne disposent pas d'espace privatif.

Pour se préserver du bétail ou de la volaille, il est souvent clôturé : mur de pierres, grillage, lisses de bois, planches, accompagnés ou non de haies. La porte d'accès peut parfois être étonnante par le détournement de son matériau (sommier métallique, tête de lit en fer forgé...). A l'intérieur, légumes et petits fruits côtoient souvent les fleurs à couper. Espace de production soigné, le jardin sert souvent de transition entre le village et les prairies de fauche.

Certaines soulanes, comme celles du Val d'Ariège, ont été abondamment plantées de vignes et de vergers : pommiers essentiellement, mais aussi poiriers et pruniers qui assuraient des productions complémentaires non négligeables.

Granges

Les granges foraines, appelées bordes, sont peu nombreuses dans la haute Ariège. La rareté des granges dans cette région de montagne s'explique par le fait que l'économie est basée sur l'agriculture et moins sur l'élevage. La plupart des terres accessibles est cultivée en terrasses alors que les prés de fauche sont cantonnés dans les fonds de vallée. Les stocks de fourrage étant peu importants, les granges sont moins nécessaires. Elles étaient autrefois utilisées pour y faire séjourner le bétail au début et à la fin de l'estivage. Ces granges sont soit isolées, soit groupées sous la forme de hameaux, entre 1 000 et 1 500 mètres d'altitude. Sur la soulane du Val d'Ariège, elles sont dispersées au-dessus des villages. Mais pour les communes de fond de vallée ne disposant pas d'un terroir bien ensoleillé, les bordes sont construites dans les riberos, vallées latérales branchées sur l'ombrée.

Seules font exception les vallées de Saurat et du haut Vicdessos où les granges sont très nombreuses.

Grange à Prat Communal

Grange à Verdun

Les récents tracés des routes qui relient les vallées ont rapproché les bordes des villages, ce qui a diminué la période d'estivage ainsi que leur fréquentation et leur utilisation. L'évolution de l'agriculture entraine également la construction de nouveaux bâtiments agricoles, conduisant à l'abandon progressif des granges.

Celles-ci sont alors vouées à la ruine ou à la transformation en habitation ou résidence secondaire. Parallèlement, la déprise agricole est trés présente à cet étage où la reconquête forestière est trés rapide à partir des haies et des clairières qui bordaient autrefois les prairies de fauche et leurs granges.

Orris

Orris et cabanes sont un type de constructions en pierre sèche typiques de la haute montagne, caractéristiques des estives. Ils servaient autrefois à loger le berger gardant les troupeaux sur les pelouses d'altitude. Chaque site d'orris comprend l'habitation du berger et les dépendances nécessaires au parcage du bétail et à la confection du fromage.

Deux types de constructions cohabitent. Les cabanes, de forme rectangulaire, possèdent une toiture à deux pans constituée d'une charpente en bois et recouverte de lauze. L'orri, également construit en pierre sèche, c'est-à-dire sans liant, possède une toiture sans charpente, simplement en tas de charge, qui permet, par un léger décalage d'assise des pierres, de créer une voûte en encorbellement sur une base carrée ou circulaire. Le toit est recouvert par un girbage de gispet, mottes de terre et de végétation, assurant l'étanchéité de la construction.

Orris de la Coume, haute vallée du Vicdessos.

Jasse au pied du col de Pailhère.

La cabane peut être isolée au milieu d'une jasse, terme fréquent dans le Val d'Ariège, désignant une clairière ou un plateau herbeux. L'orri pouvait avoir plusieurs fonctions : le mazuc, construction basse à proximité d'un ruisseau, permettait de conserver les fromages et le beurre, le cabanat servait d'abri aux animaux malades, la margue était formée d'un enclos et d'un couloir de traite, d'autres petites constructions de ce type constituaient un abri pour les poules, les chiens ou les cochons.

En haute Ariège, les orris se concentrent exclusivement dans le haut Vicdessos. Plusieurs dizaines de sites sont repérables sur la carte. Autrefois, chaque famille possédait son groupement d'orris, ce qui explique l'importance du nombre de sites.

Typologie du bâti

Tout comme dans le Couserans, l'habitat de montagne est basé sur des volumes simples et proportionnés, desquels se dégagent trois principaux types de bâti :

- la grange-étable (ou borde),
- l'habitation paysanne (en hauteur ou de village-rue),
- l'habitation bourgeoise.

Les deux premiers types présentent des techniques de construction similaires mais des différences dans les usages et les percements. L'habitation bourgeoise se distingue des deux autres.

Grange-étable

Elle est constituée d'**un volume double** correspondant à la superposition de l'étable partiellement enterrée au rez-de-chaussée, en maçonnerie de pierres, et du fenil sous la toiture à deux pans, assez haute pour fournir un espace important de stockage du fourrage. Généralement, les granges sont mitoyennes en pignon, selon le modèle récurent de l'implantation du bâti en Haute-Ariège. Elles peuvent s'agencer en bandes de granges juxtaposées ou être bâties dans le prolongement des habitations. L'accès au fenil est assuré en façade par une ouverture de grandes dimensions, plutôt carrée et simplement fermée par des volets en bois.

Parfois, leur implantation perpendiculaire à la pente permet de ménager un accès de plain-pied à chaque niveau. L'accès au fenil est alors assuré par une lucarne fenière de dimensions importantes.

La maçonnerie de pierres est rarement enduite. Le dimensionnement de la porte est proportionnel au passage du bétail, alors que les autres ouvertures, réservées à l'éclairement et la ventilation, sont de petite taille et dépourvues de chassis vitrés.

Grange à Saurat, se rapprochant de la typologie du Haut-Couserans tout proche.

Granges mitoyennes par leur pignon, Endoumens (Verdun).

Détail de lucarne fenière, grange à Fraymène (Saurat).

Détail de porte, grange à Prat communal (Saurat).

La particularité des granges d'Auzat : construites en pierre sèche, elles possèdent un toit à pan unique, incliné dans le sens de la pente et parallèle à celle-ci. Cette forme d'architecture correspond à une prise en compte maximum des risques d'avalanche et se fond complètement dans le paysage tant par sa forme que par ses couleurs et ses matériaux.

Hameau de granges à Auzat, (Carafa).

Grange à Auzat (Carafa).

Maison paysanne en hauteur

Le type de la maison en hauteur, ou " maison bloc ", est remarquablement constant puisqu'il recouvre l'ensemble de la Haute Ariège. Il correspondait autrefois à une population de petits exploitants vivant dans un système économique fermé, basé sur la combinaison de l'élevage et d'une polyculture vivrière, et qui tenaient à abriter sous le même toit tous leurs biens.

Afin de limiter les terrassements et de réserver le maximum de place pour les cultures, la maison était construite en hauteur, limitant ainsi l'emprise au sol. Edifiée en maçonnerie de pierre, la maison bloc, orientée au Sud, regroupait à l'origine toutes les fonctions de l'habitation du bétail au rez-de-chaussée, des hommes au premier étage et du stockage des grains et récoltes dans le comble.

Les maisons d'habitation sont le plus souvent mitoyennes en pignon et fréquemment prolongées par une grange-étable, implantée dans le même alignement. Celles-ci se distinguent de l'habitat par la taille et l'emplacement des ouvertures. Autre élément distinctif : les murs de la maison d'habitation sont généralement protégés par un enduit à la chaux alors que ceux de la grange-étable sont à nu. Les fenêtres sont systématiquement plus hautes que larges. La plupart du temps, les encadrements sont en bois, rarement en pierre taillée. Les portes et les volets sont réalisés en menuiserie pleine. Le comble est éclairé et ventilé par une petite ouverture carrée, axée le plus souvent au-dessus des fenêtres du premier étage.

Maison traditionnelle à Génat.

Bédeilhac : maison prolongée par une grange.

Les toitures des bâtiments sont à deux pans. leur pente est plus forte dans la partie occidentale de la Haute-Ariège, elle va en diminuant lorsqu'on s'approche de la partie orientale. La couverture traditionnelle était l'ardoise à partir de Tarascon, aujourd'hui très souvent remplacée par la tuile mécanique de couleur ocre ou brune. Dans les villages les plus hauts, la lauze, dalle grossière de schiste ou de calcaire, supplantait l'ardoise.

Ce modèle de la maison en hauteur relativement uniforme, varie parfois sur quelques éléments. La façade principale, toujours orientée au soleil, peut être ornée d'un balcon de bois à l'étage servant pour le séchage des récoltes. Lorsqu'il est couvert par l'avancée du toit, il prend l'aspect d'une galerie et sert d'espace de circulation entre les différentes pièces de l'étage. Il peut dans certains cas, communiquer avec la grange. Cet élément est courant dans la partie occidentale de la Haute Ariège.

Toitures en ardoise à Artigues.

Maisons mitoyennes à Rouze.

Type de maison isolée à Lapège implantée perpendiculairement à la pente et se rapprochant de la typologie du Haut-Couserans.

Prat Communal : maisons mitoyennes en pignon avec galerie en façade.

Maison de village-rue

Les habitations des villages-rue sont accolées sur les deux pignons et forment un alignement continu de façades, au faîtage parallèle à la rue.

La morphologie générale des maisons est celle de la maison en hauteur. Construites à un ou deux étages, avec ou sans comble, elles s'organisent de façon très régulière. Les ouvertures, toutes de même dimension, plus hautes que larges, sont percées selon des axes verticaux et des travées ordonnées, pas forcément symétriques. Parfois, des ouvertures plus larges se distinguent au rez-de-chaussée et marquent la présence d'un commerce. Des passages couverts peuvent mener sur l'arrière des maisons, occupé par des jardins, ou plus rarement sur une deuxième rangée de constructions.

Saurat

On observe quelques variantes, notamment à Saurat où les façades exposées au Sud sont fréquemment ornées d'une loggia, protégée par une balustrade en bois ou en fer, quelquefois décorée. Dans le val d'Ariège, la loggia disparaît. Contrairement aux exploitations de montagne, des éléments décoratifs peuvent orner les façades : menuiseries travaillées, portes à double battants, marteau de porte…

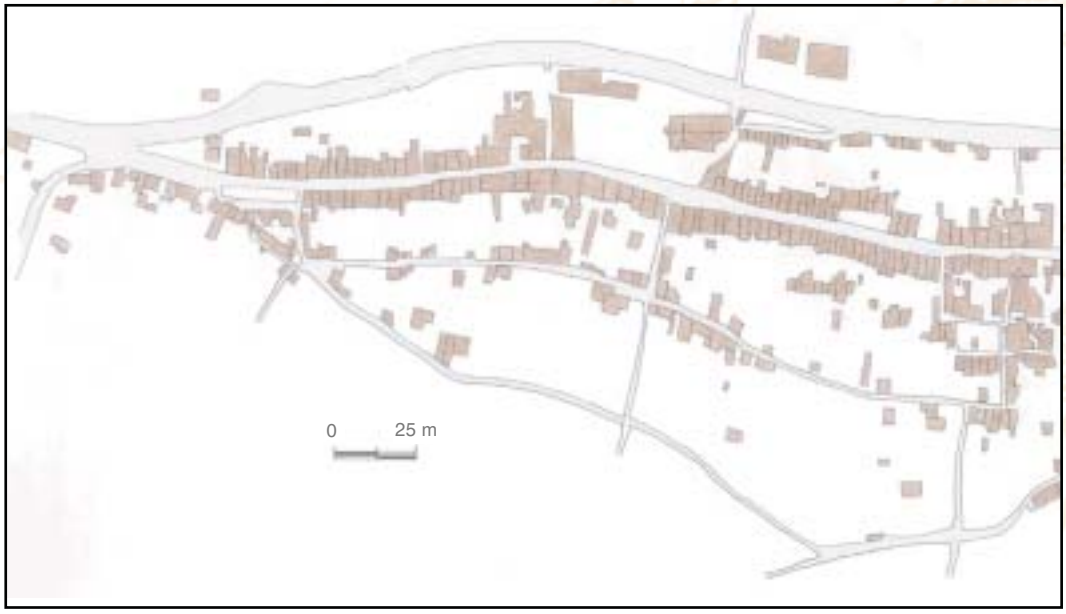

Maison bourgeoise

Les Cabanes, maison bourgeoise.

La maison bourgeoise se remarque facilement car elle est plus imposante que les précédents types. Située exclusivement dans les bourgs les plus importants, elle peut soit faire partie d'un alignement, soit être isolée comme les maisons des industriels à Luzenac ou des commerçants à Ax.

Elle se distingue par la composition régulière de sa façade (rythme de percements, balcon en fer forgé, encorbellement…) ainsi que par la présence d'éléments décoratifs chargés de signification sociale :

- utilisation de la pierre de taille : chaînages d'angle, corniche arrondie sous les avant-toits, encadrement des baies,
- lucarnes de grandes dimensions,
- percements alignés et symétriques,
- grande porte ouvragée précédée d'un perron,
- à l'étage, porte-fenêtre percée dans l'alignement de la porte d'entrée, ornée d'un balcon et de ferronneries,
- disparition des éléments à usage utilitaire (loggia, galerie de séchage, petites ouvertures du fenil sous comble) remplacés par des éléments décoratifs (balcon, balconnette, lucarnes),
- décoration ouvragée en bois bordant la toiture, génoises,
- épis de faîtage sur les maisons de maître les plus cossues,
- jardin clos d'un haut mur et fermé par une grille en fer forgé, attenant à la maison.

Habitabilité des maisons de montagne

Adapté aux habitudes locales, à des besoins et à un niveau social, l'aménagement intérieur du logement a des exigences très précises, notamment au niveau de l'exposition des pièces de vie.

Le cloisonnement de la maison paysanne, de structure légère, s'organise en fonction des éléments porteurs (murs périphériques). La cage d'escalier, cloisonnée, crée à l'intérieur des pièces de vie des alcoves aménagées en garde-manger si l'exposition est au nord ou en lit si l'orientation et la ventilation sont bonnes. La cuisine, réduite à une vasque en granit taillée sous une fenêtre (proche de la cheminée, en pignon), est facilement identifiable en façade par la position d'une pierre, taillée en gargouille pour rejeter les eaux ménagères en saillie du nu extérieur de la maçonnerie. Des niches, créées à l'intérieur même des maçonneries, viennent compléter les meubles de bois adossés aux murs enduits au lait de chaux.

Conclusion

"La forme revêtue en chaque pays par l'habitat rural n'est pas seulement intéressante en elle-même comme un élément essentiel du paysage et l'un des signes les plus manifestes de la présence et du travail de l'homme. Plus ou moins adaptée aux exigences d'un milieu géographique sur lesquelles elle s'est modelée, elle est aussi en connexion avec de nombreux phénomènes humains qui la gouvernent ou qu'elle détermine." [1]

Valorisation du patrimoine

Produire un aménagement représentatif du patrimoine et de la culture locale

Si l'on se tourne vers le bâti ancien, les matériaux utilisés pour construire étaient toujours les plus accessibles, les plus commodes ou les plus durables. Il s'agit donc de faire coexister une démarche de protection et un effort de mise en valeur et de les concilier avec les réalités actuelles (économiques, sociales...).

Il est nécessaire de réaliser un travail de recherche sur le village et principalement sur :

- son histoire (datation, faits marquants...)
- son économie (usages, savoir-faire...)
- sa population (ouvriers, paysans, notables...)
- son architecture (volumes, matériaux, couleurs...)
- le site à aménager (analyse du site, étude des cadastres anciens et actuels, photos, témoignages...).

Un travail d'inventaire ou de constat, complété d'une recherche sur la composition, les formes et les usages de l'habitat, permettront de dégager des principes d'aménagement.

Chaque terroir ou vallée doit inventer ses propres réponses et non reprendre systématiquement des modèles et traditions d'ailleurs, inadaptés aux besoins locaux. L'enjeu n'est pas de tout figer mais de gérer autrement en intégrant la dimension patrimoniale et esthétique.

Répondre aux usages

Avant toute réalisation, un programme global recensant les données du site, les besoins et la volonté des usagers doit être effectué. Il servira de base pour planifier les actions et dégager des priorités d'aménagement.

Exemple de rénovation dans le respect du patrimoine, moulin, Quérigut, Donezan.

Exemple de rénovation dans le respect du patrimoine, Siguer, vallée du Vicdessos.

S'appuyer sur l'existant

Implantation, orientation

Toute forme d'implantation ne peut être comprise qu'en relation avec un milieu donné. Une recherche sur l'implantation implique une analyse du milieu naturel et construit.

Les pratiques, les modes de vie et de construction actuels génèrent un bâti trés différent du bâti trditionnel. Il faut concilier développement et préservation de la qualité des paysages.

Conseils

Lors de l'implantation d'un bâtiment sur un terrain en pente, une succession de plates-formes sera moins brutale qu'une terrasse unique et nécessitera moins de remblais. Il faut prévoir un agencement de volumes nécessitant le minimum de terrassement.

En jouant avec le relief et le bâti, il est possible de créer des assemblages d'espaces collectifs et de volumes construits, la dénivellation du terrain étant rattrapée par des escaliers, des plans inclinés, des soutènements ou des décalages de planchers. Cela fait entièrement référence à la grange-étable qui s'adapte au terrain et en utilise les reliefs pour créer des accés aux divers niveaux.

Pour la construction de nouveaux ensembles, il est important de ne pas compromettre l'unité du tissu existant, mais de tenir compte de l'orientation, de la pente, de la morphologie du bâti existant et des accès. L'image du village doit être appréciée à l'échelle du paysage qu'il caractérise. La règle est de construire en continuité avec l'existant, dans le respect de la typologie locale.

Si le développement prévisible est plus brutal, on peut parfois envisager une implantation écartée du village, en créant un nouveau hameau. Cela ne dispense ni du respect de la typologie, ni de l'intégration paysagère.

Village de vacances à Marc.

Pour les implantations en coeur de village, il faut prévoir des règles d'urbanisme et d'architecture précises afin de ne pas le défigurer et d'assurer des continuités au niveau du bâti et des espaces publics.

Projet contemporain de maison individuelle à Surba.

Volumes, proportions

Le volume de l'habitat est proportionnel à la condition sociale du propriétaire et à l'usage qui en est fait, mais également à deux critères constructifs essentiels.

Le premier relève du type d'implantation, sur les terrains en pente notamment, pour limiter les coûts de construction et les lourds travaux de terrassement :

- emprise réduite de l'assiette de la construction et recherche de la hauteur,
- moyens du propriétaire souvent modestes impliquant la construction en mitoyenneté le long des courbes de niveaux pour réduire les maçonneries à réaliser (pignon).

Le second prend en compte les techniques de construction du bâti :

- portée des poutres de plancher et de charpente déterminant les travées entre murs porteurs,
- matériaux utilisés que l'on peut trouver sur place avec une mise en oeuvre et un savoir faire local.

Construction neuve à Niaux s'inspirant de la typologie locale

Construction neuve à Aston : simplicité des volumes et des matériaux

Conseils

Les volumes sont de taille plus ou moins modeste selon les vallées. Il est souhaitable de partir d'un volume de base, simple, avec une pente de toiture importante, souvent enchassé dans la pente, qui serait susceptible d'évoluer selon les besoins des occupants.

Les surélévations partielles, extensions, agrandissements de certaines pièces ou créations de bâtiments annexes doivent être pris en compte dès la réalisation du projet afin que le volume final soit cohérent et non constitué de pièces rapportées.

Le diagnostic de base du bâtiment à rénover

Avant de démolir un ouvrage, il faut étudier les possibilités qu'il peut apporter en l'état et son adéquation avec les besoins des habitants. Il faut privilégier la valeur patrimoniale du bâtiment.

Si les divers éléments construits (cloisons à pan de bois, sol en planches, dallages en pierre...) ne posent pas de problème de stabilité (évaluation de la nature et de l'état du support existant), ils peuvent être conservés et seulement remis en état, plutôt que changés.

Le savoir-faire consiste parfois à savoir ne rien faire.

Exemple de réhabilitation à Orus.

Exemple de réhabilitation à Prat Communal

Conseils

Si l'état ne permet qu'une conservation partielle des éléments, il faut savoir qu'il est possible de faire de la rénovation à l'identique. Pour cela il faut s'adresser à des artisans qui travaillent à partir de matériaux bruts et non d'éléments standardisés, ce qui leur permet de recréer des éléments à l'identique.

Si une restructuration de la bâtisse est envisagée, il faudra veiller à ne pas dénaturer le bâtiment, la structure faisant partie intégrante de son identité. Il faut toujours partir de ce qui existe, ne transformer qu'au minimum et avec un grand respect de la construction.

Glossaire

A

Agro-pastoral	De l'agriculture et de l'élevage
Allège	Désigne l'élément mural situé entre le niveau d'un plancher et l'appui d'une baie
Aménagement	Organisation du territoire, mise en oeuvre opérationnelle
Amont	Ensemble des parties d'une construction situé au-dessus de celle dont il est question
Appareillage	Action de disposer les pierres ou briques qui composent une maçonnerie
Aplomb	Placé à la verticalité d'un élément de référence (à l'aplomb de ...)
Appui	Tablette de couronnement d'une allège, support de menuiserie
Arase	Face supérieure nivelée d'une assise de pierres ou de briques, d'une semelle de fondations, d'un mur sans couronnement.
Arbalétrier	Pièce rampante principale d'une ferme de charpente soutenant les pannes
Ardoise	Roche fissile de nature schisteuse se délitant en feuillets minces. Elle constitue un matériau de couverture adapté à tous les toits de forte pente.
Arêtier	Ligne saillante rampante formée par l'intersection de deux versants d'une toiture
Assise	Ensemble des fondations qui assure la stabilité, l'assiette de la construction
Aval	Ensemble des parties d'une construction situé en dessous de celle dont il est question

B

Badigeon (lait de chaux)	Dilution de chaux éteinte servant de finition extérieure des maçonneries
Bandeau	Bande horizontale saillante, unie ou moulurée, qui règne sur le pourtour d'un bâtiment
Bardage	Revêtement d'un mur extérieur réalisé avec des matériaux de couverture
Boutisse	Brique ou moellon dont la plus petite face se présente en parement à la surface d'un mur

C

Capucine	Lucarne à croupe, à trois rampants
Carroyage	Quadrillage
Chaînage	Elément d'ossature des parois porteuses d'un bâtiment ceinturant et solidarisant les murs
Chaîne	Ouvrage de chaînage vertical, d'encoignure
Châssis	Cadre rectangulaire de menuiserie mobile, parfois fixe, vitré ou non, qui compose le vantail d'une porte...
Chatière	Petite ouverture ménagée dans une toiture pour l'aération des combles
Chaume	Tiges de seigle utilisés comme matériau de couverture
Chevron	Pièce de bois fixée sur la charpente suivant la ligne de pente
Chien-assis	Petite lucarne de comble dont le toit est retroussé en pente inverse de celle de la toiture
Cintre	Courbe intérieure d'un arc ou d'une voûte
Clayonnage ou claie	Panneau ajouré, treillage de branches entrelacées
Claire-voie	Ouvrage composé d'éléments qui laissent passer le jour : balustrade, garde-corps, bardage, etc...
Colombage	Mode de construction des murs porteurs associant plusieurs pans de bois dont les vides font l'objet d'un remplissage en torchis ou en maçonnerie de brique
Comble	Volume compris entre le plancher haut et la toiture d'un bâtiment
Conduit	Gaine ou volume creux destiné au passage et au guidage d'un fluide quelconque
Console	Support d'un élément en surplomb
Couronnement	Toute partie qui termine le haut d'un ouvrage
Coyau	Pièce de bois en sifflet rapportée sur la partie inférieure d'un chevron ou d'un arbalétrier
Croupe	Pan de toiture rampant, de forme triangulaire, généralement sur pignon

D

Dallage	Revêtement de sol intérieur ou extérieur en éléments durs taillés ou préfabriqués
Délarder	Tailler légèrement en biseau les côtés ou les arêtes d'un élément
Déliter	Tailler les pierres dans le sens de leur lit de carrière
Demi-croupe	Croupe d'une toiture dont l'égout descend nettement moins bas que les égouts des longs-pans
Dépendances	Parties secondaires d'un bâtiment principal
Dormant	Châssis fixe, scellé à la maçonnerie, d'une porte, d'une fenêtre, etc

E

Echarpe	Pièce de bois disposée en biais, en particulier entre les traverses d'une ossature à pans de bois ou d'une menuiserie pleine
Egout	Limite ou ligne basse d'un pan de couverture
Encorbellement	Partie saillante d'une construction, en surplomb par rapport aux façades des étages inférieurs
Enduit	Mortier avec lequel on recouvre une paroi de maçonnerie brute
Entrait	Pièce horizontale qui compose la base d'une ferme de charpente jouant le rôle de tirant
Essence	Famille d'arbres présentant le même plan ligneux, et appartenant à des espèces voisines
Estive	Paturâges de montagne

F

Faîtage	Ligne de jonction supérieure de deux pans de toiture inclinés suivant des pentes opposées
Fenil	Grenier pour entreposer le foin
Ferme	Assemblage de pièces dans un plan vertical, formant l'ossature triangulée d'une charpente

G

Galerie	Balcon couvert de circulation
Gouttereau	Mur porteur extérieur situé sous l'égout d'un toit correspondant au long-pan d'une construction

J

Jambage	Maçonnerie qui compose le montant latéral d'une baie
Jambe	Pièce de bois inclinée qui soulage une poutre en réduisant sa portée
Jasse	Zone herbagère pour le pacage du bétail en estive
Jouée	Paroi qui compose le remplissage latéral d'une lucarne souvent bardée avec un matériau de couverture

L

Lauze	Pierre plate obtenue par délitage de roches schisteuses
Lignolet	Rang supérieur des ardoises, sur le versant exposé aux vents dominants, dépassant légèrement de la ligne de faîtage
Linteau	Elément qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture
Loggia	Balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade
Long-pan	Pan principal d'une toiture
Loquet	Dispositif de fermeture des portes, volets composé d'une partie mobile qui s'emboîte dans une encoche
Lucarne	Ouverture ménagée dans un pan de toiture

M

Manteau	Coffre externe d'une cheminée à feu ouvert
Mitoyen	Qui constitue la limite entre deux propriétés contiguës
Mitre	Ouvrage, de forme angulaire (arc, linteau, etc...)
Modénature	Proportions et disposition de l'ensemble des éléments d'architecture qui caractérisent une façade
Moellon	Bloc de pierre, soit brut, soit taillé, utilisé pour la construction des murs en pierres maçonnés
Montant	Elément vertical d'un ouvrage assemblé tel que huisserie, bâti de porte, châssis, etc
Mortier	Mélange composé d'un liant, de granulats, d'eau et, éventuellement d'adjuvants et de pigments colorants

N

Niche	Cavité ménagée dans l'épaisseur d'un mur
Noquet	Pièces de couverture en zinc ou cuivre, coudées, non visibles, pour arêtiers et noues
Noue	Ligne d'angle rentrant formée par l'intersection inclinée de deux pans de toiture
Nu	Plan de référence correspondant à la surface de parement fini d'un mur ou d'un ouvrage

O

Opus incertum	Disposition d'éléments de maçonnerie ou de dallages aux contours irréguliers, au gré de leurs formes et sans recherche d'alignement de leurs joints
Outeau	Petite lucarne ou large chatière de ventilation de combles
Orri	Construction de pierres sèches

P

Pan	Surface plane formée par un mur, une paroi, un versant de toiture
Panne	Pièce horizontale d'une charpente, en bois ou en métal, reposant sur les murs pignons et
les	arbalétriers des fermes et servant de support aux chevrons
Parcellaire	Plan de détail des parcelles de terrain
Penture	Pièce de ferrure et de pivotement des portes, volets, etc...
Petit-bois	Traverse ou montant étroit, à feuillures, qui divise la surface d'un vitrage de fenêtre
Pignon	Mur extérieur perpendiculaire aux murs gouttereaux dont les contours épousent la forme des pentes du comble
Porte-à-faux	Partie d'un élément ou d'un ouvrage prolongée en surplomb, au-delà de son appui
Précadre	Bâti rigide d'encadrement des menuiseries extérieures, solidarisé à la maçonnerie par scellement, et conçu pour recevoir les menuiseries par encastrement ou vissage
Pureau	Partie d'un matériau de couverture qui reste visible, n'étant pas recouverte par les éléments du rang supérieur

R

Rampant	Tout élément d'architecture dont l'axe principal est en pente
Redan	Découpe d'un ouvrage ajouré, plus ou moins régulière, suivant la pente d'un terrain naturel pour un muret de clôture ou d'une toiture pour un mur pignon
Refend	Mur porteur intérieur à un bâtiment, en général perpendiculaire aux façades
Riberos	Vallée latérale branchée sur l'ombrée
Rive	Extrémité latérale d'un pan de toiture, autre que le faîte et les égouts
Rythme	Alternance ou ordonnance de modules ou d'éléments répétitifs

S

Sablière	Pièce porteuse de charpente, en partie basse d'un ouvrage
Solin	Bande maçonnée ou en zinc engravée dans un mur pour protéger un relevé d'étanchéité le long d'une maçonnerie
Solive	Pièce de bois ou de métal dont les extrémités prennent appui sur les murs et sur une poutre pour composer l'ossature rigide d'un plancher

T

Travée	Espace qui sépare deux points d'appui ou deux éléments porteurs d'un ouvrage

V

Versant	Pan de toiture ou ensemble de pans de toiture présentant une même orientation
Volige	Planche utilisée en couverture clouée sur des chevrons et servant à fixer les couvertures en ardoises

Bibliographie

- CHATELARD (M.), L'habitation dans les Pyrénées ariégeoises, R.G.P.S.O., Vol. 1, 1930

- CHATELARD (M.), Phénomène de l'habitat dans les Pyrénées ariégeoises, R.G.P.S.O., Vol. 2, 1931

- CHEVALLIER (M.), La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises, Edition Génin Paris, 1956, 1061p

- GORON (L.), A propos d'une carte de la répartition de l'habitat en Ariège, Bulletin de la société ariégeoise n°18, 1932

- GORON (L.), Bourgs et villages du Sud-Ouest, Edition Privat Toulouse, 1942

- GORON (L.), Les transformations de l'habitat rural d'aprés l'exemple de l'Ariège, Annales de la Fédération pyrénéenne d'économie montagnarde, Tome 5, Edition Apta France Toulouse, 1937

- RIVALS (C.), L'architecture rurale française Midi toulousain et pyrénéen, Editeur Berger-Levrault

Note

1 L.GORON à propos d'une carte de la répartition de l'habitat en Ariège, in Bulletin de la société Ariégeoise n°18, 1932

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT ARIÈGE

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

CAUE de l'Ariège Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX cedex - Tél et Fax : 05 61 02 09 50
caue.ariege@wanadoo.fr - www.cauariege.org

ARIÈGE PYRÉNÉES

Ce document a été réalisé par
le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège
avec le concours de Sandra Cleuziou,
stagiaire DESS de l'Université de Géographie de Tours

Crédit photographique CAUE 09, croquis : Edith UGINET Architecte DPLG

Sols et planchers

Sols extérieurs

Pour les chemins et venelles, la pose des pierres, galets ou pavés se fait généralement sur lit de sable. Pour un meilleur ancrage dans le sol, quelques pierres doivent être posées sur chant. Les espaces privatifs sont peu dallés et souvent laissés enherbés.

Pavage d'une ruelle avec des pierres locales, Salsein à gauche, Arrout à droite.

Ruelle pavée avec caniveau central

Conseils

- conserver les revêtements le plus naturel possible, enherbés, engravillonnés. Pour les terrasses utiliser des pierres et des dalles locales et refuser les matériaux d'usine standardisés comme les pavés autoblocants.
- prévoir les écoulements des eaux pluviales.
- reprendre seulement les parties endommagées

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

Sols et planchers

Planchers et dallages intérieurs

L'habitation possède généralement des planchers en bois (peuplier), sur poutres et solives non équarries, aussi bien pour le rez-de-chaussée que pour les étages.

Le sol de la bergerie et de l'étable est revêtu d'un dallage de galets ou de lauzes posées à plat, en "opus incertum". Un large caniveau constitué de lauzes sur chants permet d'évacuer le purin.

Le plancher du fenil est constitué de planches ou d'un platelage de petits rondins en branches de hêtre ou de noisetier. Il repose à la fois sur des poutres de forte section et sur un décrochement de mur d'environ 10 cm.

Le plancher avançant sur le pignon permet d'augmenter le volume du fenil et de créer un abri au rez-de-chaussée.

Plancher intérieur réalisé avec de larges planches clouées sur poutres et solives.

Vue sur le plancher du fenil d'une grange

Conseils

- ***conserver au maximum le sol existant** et le remettre en état par un ponçage et un traitement pour les planchers (huile de lin, essence de térébenthine), nettoyage et rejointoiement pour les dalles de schiste ou de granit. **Cela implique d'accepter certains défauts de planéité liés au temps et à l'usure naturelle des sols ainsi que certains problèmes phoniques**.*

- ***mettre en place un revêtement identique à l'original** si le sol existant ne peut pas être conservé. Pour cela, s'asurer de la résistance du support et de la qualité des produits employés.*

Dans les granges de grande taille, des poutres maîtresses de forte section soutiennent les solives et servent de structure porteuse au plancher.

tourner SVP

Maçonneries

Exemples de joints de maçonnerie en creux à gauche, et de "remplissage", à droite

Conseils

- si la façade est en relatif bon état, ne pas vouloir la nettoyer systématiquement mais essayer de conserver la patine naturelle du temps en traitant les points noirs (lézardes, appareillage ventru).

- si la façade présente un état de dégradation avancé et des problèmes d'étanchéité, redisposer les pierres de calage (sans liant trop apparent) si l'appareillage le permet, sinon envisager un enduit à la chaux.

- pour les habitations, éviter de mettre à nu un mur anciennement enduit : l'enduit était réalisé pour des raisons d'étanchéité à l'air et à l'eau.

- la restauration des joints peut s'envisager lorsqu'ils existent. Il faut alors procéder par dégarnissage et scellement au mortier de chaux grasse et sable de rivière dont la texture correspondra à la nature de celle de la pierre. La coloration sera identique à celle du support. Eviter le remplissage entre les pierres (photo ci-dessus, à droite).

Grange au hameau du Touron, Col du Sarraillé : maçonnerie de pierre calcaire et de granit

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

Maçonneries

Parmi tous les éléments constitutifs du bâti, les murs sont les plus imposants, les plus déterminants dans la solidité et la qualité architecturale de la construction.

Ils prennent appui directement sur la roche ou sur un bloc d'assise. La forme et l'appareillage des pierres dépendent de la nature de celle qui est disponible sur place. Le schiste permet des appareillages en assises régulières, au contraire des gneiss et granits dont les moellons irréguliers donneront un appareillage plus grossier. Les maçonneries sont bâties au mortier de terre, le plus souvent à joints non alignés.

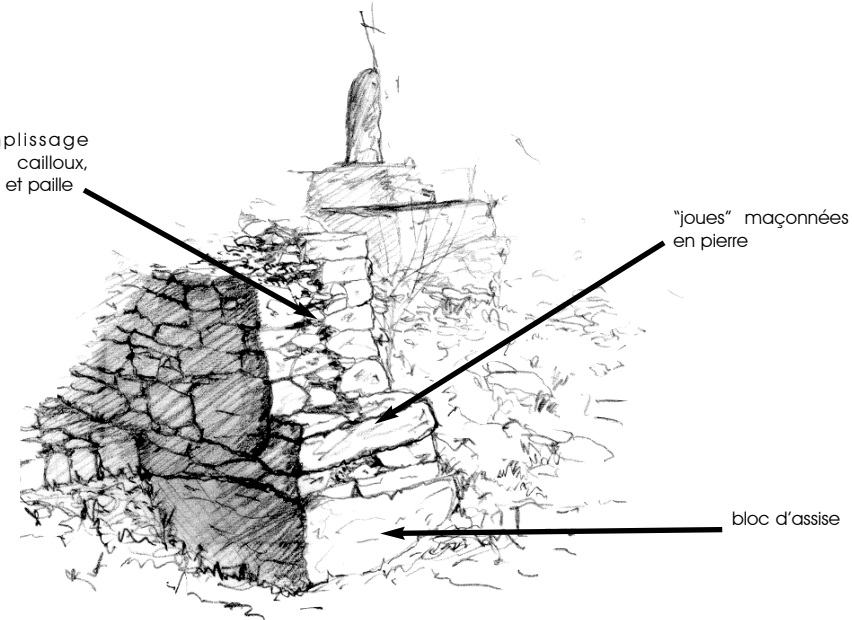

Détail de mur en pierre

Détail de chaînage d'angle réalisé avec des blocs de pierre bruts ou taillés

Appareillage en blocs de schistes et calcaires à Galey (à gauche), gneiss à Bethmale (à droite)

Appareillage en blocs de granit, Col du Sarraillé (à gauche), blocs de calcaire à Irazein (à droite)

tourner SVP

Murs et murets

Les aménagements soulignés de petits murets en pierres peuvent recevoir des plantations en pied de mur ou sur le jardin suspendu plutôt que dans des jardinières bâties sur le faîte du mur (figure 1).
De nombreux éléments construits (escaliers, niches, cabanes, abris, fontaines, ...) peuvent ponctuer le paysage, de même qu'un prolongement ou un dédoublement de muret permettant d'intégrer une amorce de parking ou un emplacement à poubelles (figures 2,3).

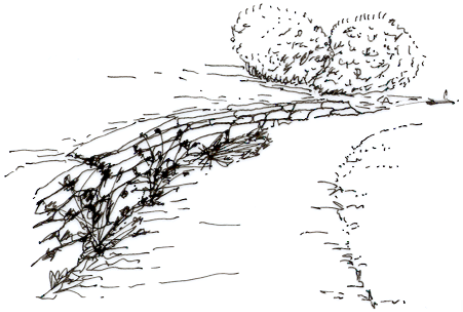

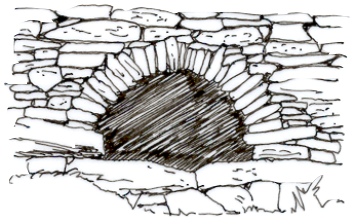

figure 2

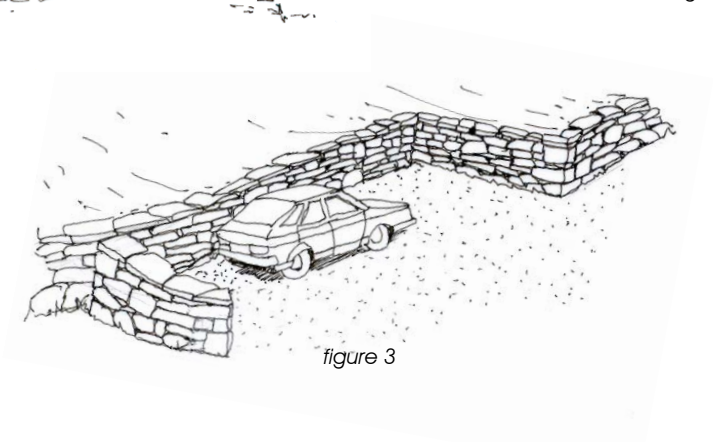

figure 3

Murs de soutènement et escaliers à Couflens

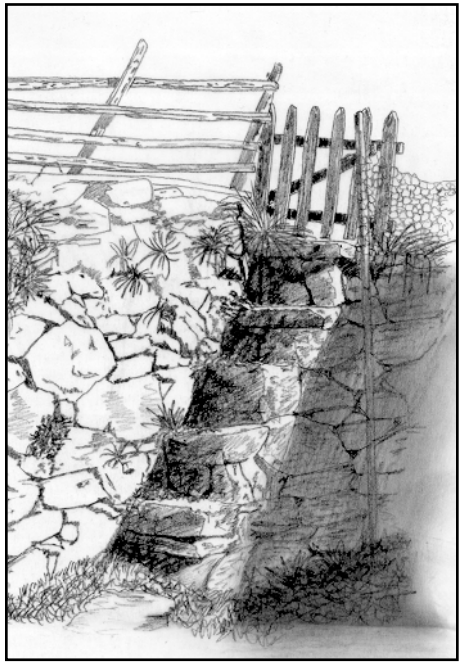

Escalier menant à un jardin à Balacet, vallée du Biros

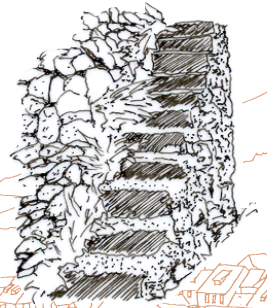

Escaliers

Les escaliers extérieurs d'accés aux portes fenières ou à une terrasse, à une seule volée, sont bâtis avec des blocs en pierre taillée du même type que les seuils de grange-étable ou de maisons. Les escaliers dont la volée est importante, parallèles aux murets de soutènement et aux courbes de niveaux, permettent de dégager davantage de surface en terrasse pour y aménager un jardin ou une construction.

L'escalier à la volée est un bel exemple de réduction de l'emprise des circulations verticales.

Murs et murets

Marquant les limites séparatives (cour, jardin, prés, ruelle, place....) ou soutenant des terrasses cultivées, ces murets de pierres sèches jalonnent les paysages du Haut-Couserans dont ils soulignent les reliefs. L'appareillage est moins soigné que pour les bâtis d'habitation, mais on retrouve la même diversité dans la nature des matériaux et dans leur mise en oeuvre.

Les murets de soutènements

L'avantage technique du mur en pierres sèches est sa perméabilité. Il retient les terres et laisse passer l'eau sur toute sa surface.

Lors de la construction du mur, il est possible d'intégrer sur le parement vu, des plantes vivaces.

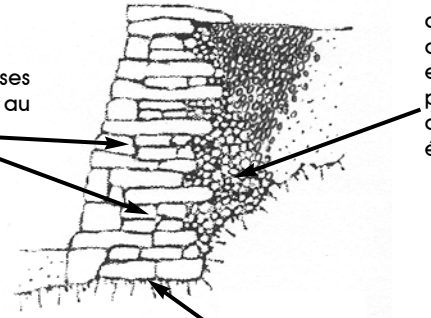

Muret en pierres sèches

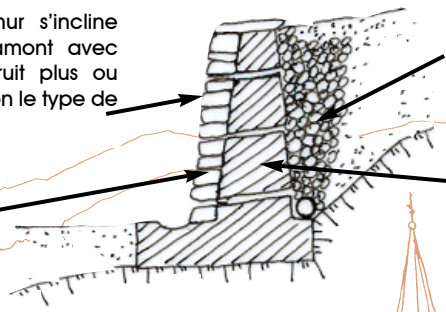

Mur de soutènement reposant sur un terrain fragile

Les murets de clôture

Certaines clôtures sont assurées par une série de grandes lauzes posées sur chant.

Le faîte des murs, fragile, sensible aux passages des animaux ou randonneurs, doit être consolidé par des pierres plus importantes et plus lourdes. Elles sont jointoyées au mortier pour la stabilité et l'étanchéité de l'ouvrage, ou bien protégées par des pierres posées à plat ou en "arêtes de poisson".

Clôture de pierres plates posées sur chant, Arrien

Muret de clôture, Sentenac d'Oust

protection des têtes de murs

Conseils

Ces murets font partie du paysage et doivent être conservés en l'état ou rebâtis si possible à l'identique.

Dans le cas de la reprise d'un mur existant :

- privilégier les murs dans leurs états d'origine (sans joint apparent au mortier),

- si le mur en pierres sèches est fragile, la reprise doit se faire à l'identique, appareillage à joints secs avec petites pierres de calage,

- si la dégradation du mur est importante, un liant maigre à la chaux peut être utilisé tout en privilégiant l'appareillage à joint sec avec pierres de calage.

- les angles exigent également un traitement particulier du fait de leur exposition plus grande aux agressions. Il faut les construire avec des pierres plus importantes, parfois retaillées.

Dans le cas de la création d'un mur :

- les fondations doivent atteindre le bon sol. Lorsque le sol meuble est trop épais, il faut réaliser une assise de blocs volumineux sur une largeur plus importante que le mur lui-même, pour l'y poser de façon stable.

- Il ne faut pas aligner les joints mais plutôt croiser les pierres pour éviter les "coups de sabre".

tourner SVP

Enduits

Pans de bois

Les étages étaient construits parfois à l'aide de pans de bois entre lesquels trouvait place un remplissage (souvent en torchis). Les bois étaient tailladés pour permettre un meilleur accrochage de l'enduit qui était appliqué sur l'ensemble de la bâtisse.
Ce dispositif fait partie de l'identité du bâtiment en tant que <u>système constructif et non comme élément de représentation</u>. Vouloir à tout prix le remettre à nu relève donc d'une mauvaise appréciation de l'authenticité et oblige en outre à une application partielle de l'enduit qui formera des bourrelets disgracieux à la jonction bois/remplissage comme sur la photo ci-contre (voir fiche sur les élévations légères).

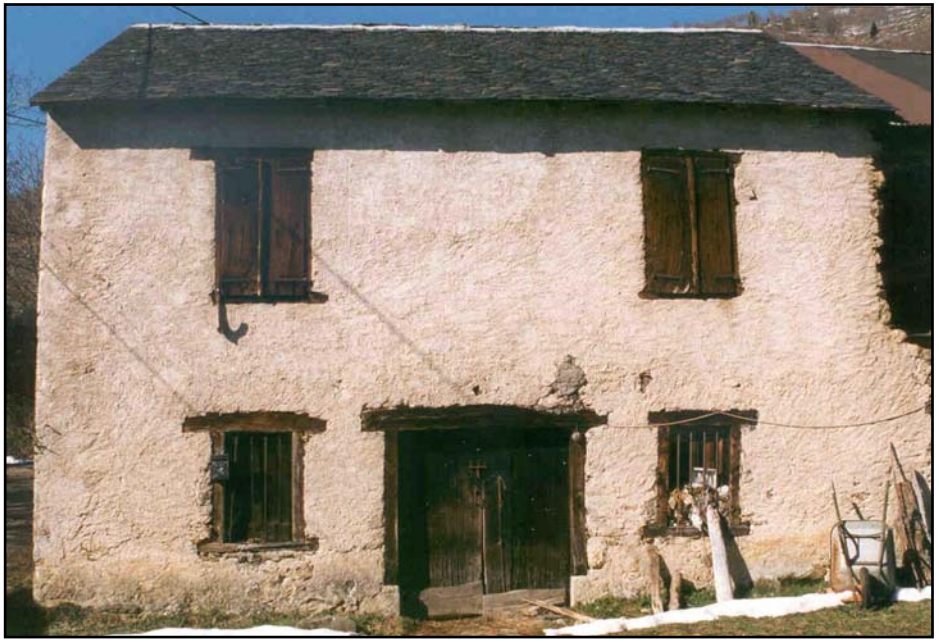

Hameau Les Eycharts Vallée de l'Arac

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

Enduits

Les enduits de façade sont utilisés pour leurs propriétés techniques (étanchéité), mais également pour leurs qualités esthétiques. En général, seules les habitations sont enduites, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, au mortier de chaux et de terre ou de sable. Les granges-étables et autres annexes conservaient leur maçonnerie de pierre apparente, la valeur ajoutée revenant à l'enduit qui était synonyme de travail supplémentaire. Confectionnés avec de la chaux et du sable extrait des environs, les enduits prennent la teinte et le grain des matériaux utilisés.

A l'intérieur même d'un village, le type d'enduit extérieur des habitations peut être différent selon la nature et la provenance des matériaux utilisés et leur emploi.

La maison de gauche est revêtue d'un enduit à la chaux avec un trés fort dosage de sable et de terre, alors que la maison de droite est enduite à la chaux avec du sable lavé du ruisseau de la vallée (Ayet-en-Bethmale).

La couleur claire de la maison de droite est accentuée par un badigeon au lait de chaux appliqué sur l'enduit.

Type d'enduit à éviter qui tend à faire apparaître systématiquement toutes les pierres d'angles au prix parfois d'un disgracieux "bourrelet" d'enduit.

<u>Sérac d'Ustou :</u>
Enduit d'origine à la chaux qui ne met pas en péril les qualités d'imperméabilité du mur et peut donc être conservé.

<u>Balagué</u> :
Enduit à pierre vue laissant apparaître certaines pierres partiellement (usure naturelle).

Conseils

Si l'enduit d'origine peut paraître dégradé, il participe à la patine de la maison et peut souvent être conservé au prix de quelques reprises éventuelles, s'il ne compromet pas l'étanchéité des murs.

- <u>Dans le cas d'une réfection totale de l'enduit</u>, il faut utiliser pour l'enduit traditionnel à trois couches (sous-couche, gobéti et couche de finition) un liant identique à celui existant : chaux naturelle (chaux aérienne ou chaux hydraulique) permettant au mur de "respirer" et d'évacuer par évaporation l'eau qu'il peut contenir et celle qui remonte par capillarité depuis le sol. La chaux artificielle est à proscrire car ce n'est pas un produit respirant, de même que les enduits à base de ciment et les revêtements de synthèse qui ne sont pas adaptés à des murs traditionnels en pierre mais à des supports contemporains (béton, agglomérés de ciment) dont la teneur en eau reste faible.
- Essayer de retrouver le plus possible la couleur d'origine en comparant avec les anciennes maisons alentours. La couleur du sable mélangé à la chaux déterminera la teinte de l'enduit.
- La couche de finition de l'enduit doit être relevée au tranchant de la truelle, finition frottée.

- <u>Enduit à pierre vue</u> : cet enduit doit être mis en oeuvre de manière à évoquer l'usure et la patine du temps plus que la mise à nu systématique des grosses pierres de l'appareillage. Utiliser un mortier de chaux (comme décrit précédemment).

tourner SVP

Elévations légères et bardages

Maison à Salsein (à gauche) Gite à Uchentein (à droite). Les pignons de bois ont été conservés et traités lors de la réhabilitation des granges en gites.

Arrien (vallée de Bethmale)

Conseils

- dans le cas d'une transformation de grange en habitation, les bardages des fenils devraient être restitués dans le projet afin de conserver la typologie de la grange. Si le bardage est en bon état et peut être conservé, il sera alors doublé d'un mur ou d'une isolation par l'intérieur.

Si le bardage d'origine ne peut pas être conservé, un nouveau pourra être recréé en planches (et non en lambris).

Il peut être associé à du verre afin d'assurer suffisamment de luminosité dans les combles reconvertis en habitation. Cela évitera la création de lucarnes.

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

CAUE de l'Ariège

Elévations légères

Ossature à pans de bois

Ces structures sont les attributs des maisons paysannes, elles sont absentes des maisons bourgeoises.

A l'intérieur, les ossatures à pan de bois avec remplissage de torchis et enduites à la chaux sont souvent structures porteuses, notamment sur les trémies des escaliers en bois. Elles divisent l'espace et individualisent surtout les pièces de service comme le hall d'entrée ou le cellier (garde-manger ou souillarde).

A l'extérieur, elles constituent parfois la partie supérieure des murs et se situent à l'aplomb ou en encorbellement de la maçonnerie de pierre des étages inférieurs. Elles sont alors protégées par un enduit à la chaux. Lorsqu'elles sont bâties en fond de loggia, abritées par la toiture et en retrait de la maçonnerie de soubassement du pignon, ces ossatures à pan de bois ne sont pas obligatoirement enduites.

Arrien (vallée de Bethmale), ossature à pan de bois en encorbellement fermé à l'étage

Ayet (vallée de Bethmale), ossature à pan de bois venant fermer le pignon en retrait du balcon

Conseils

- pour les cloisons intérieures, enduire au platre ou au lait de chaux,
- pour les cloisons à pan de bois extérieures :
. enduire au mortier de chaux grillagé, notament celles qui se trouvent en encorbellement.
. remettre en état le torchis défectueux non enduit et remplacer les potelets de bois en mauvais état, en prenant garde à l'étanchéité.
- ne pas remettre à nu ces cloisons à pans de bois car elles constituent un système constructif et non un élément de décoration.

Bardages

Les bardages de bois

Parement vertical ou horizontal de large lames de bois ou clayonnage de branches de noisetiers, ils sont directement fixés sur la charpente par des clous. Ils avaient pour fonction de protéger le fenil des granges-étables tout en permettant la ventilation du foin.

A gauche, bardage vertical à Balagué, à droite, clayonnage de branches de noisetier

Hameau de Lirbat dans le Massatois : le bardage de lauze protège la galerie sur sa face exposée au Nord

Les bardages d'ardoise

Ils relèvent des mêmes modes constructifs que les couvertures d'ardoise.

Fixées par clouage sur des voliges, les ardoises sont choisies et taillées selon leur position sur la paroi, les rives étant plus importantes.

On les retrouve sur les joues* des ouvertures de toitures, mais également sur les maçonneries et les galeries mal exposées, sur les surélévations de toiture pour l'habitat en fond de vallée pour les protéger des intempéries (pluies et vent du nord-ouest).

tourner SVP

Toitures en ardoise

En haut, toiture à Le Playras (Bordenaves)
en bas à gauche, détail de lignolet, à droite détail de coyau

Granges, Le Playras (hameau de Bordenaves)

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

CAUE
de l'Ariège

Toitures en ardoise

Par leur pente supérieure à 100% (adaptation au climat) et leur couverture en ardoises non calibrées posées à pureau dégressif, les toitures traditionnelles du Haut-Couserans sont un vecteur identitaire essentiel de l'architecture locale. Les points de vue souvent plongeant sur les villages, accordés par le relief accidenté de la montagne, donnent aux toitures une place prépondérante dans le paysage.

La charpente

Principalement composée de deux versants, il n'est pas rare de trouver dans certaines vallées des toitures à 4 pans.

Principe de charpente et de couverture de grange

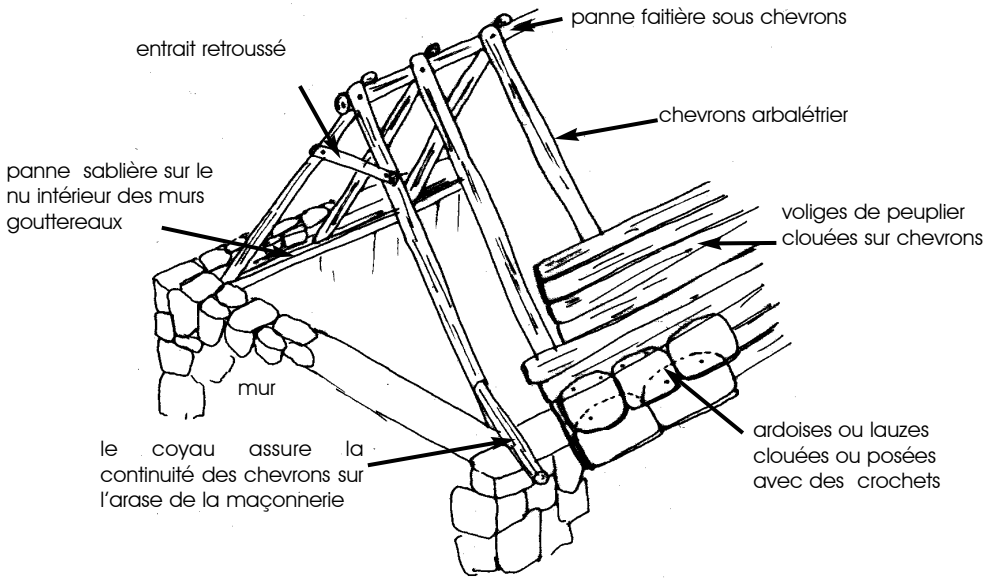

Lorsque le bâtiment est de taille plus importante, des pannes de versant viennent s'intercaler entre la panne faitière et la sablière pour renforcer la structure et maintenir les chevrons.

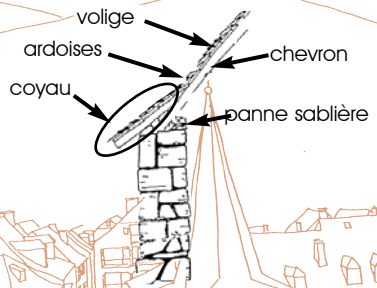

La couverture

Les ardoises sont posées sur des pans à pente importante et sont tenues par des clous.

Principe de couverture en ardoises à pureau dégressif

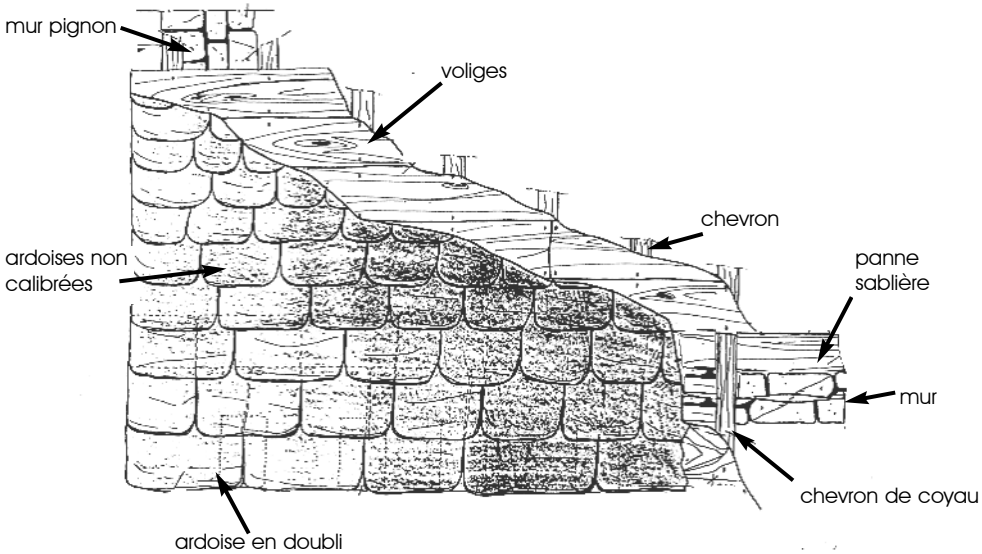

Conseils

<u>En cas de réfection partielle</u> :

- remplacer à l'identique les éléments de charpente et les accessoires de toiture défectueux (rives, faîtages, arêtiers, solins, zinguerie...).

- il est préférable de disposer un drain en pied de mur à l'utilisation de gouttières (lorsque cela est possible) pour la rénovation de grange ou cabane.

<u>En cas de réfection totale</u> :

- conserver une pente de toiture de l'ordre de 100 % (45°)

- l'isolation peut se faire sur toiture par panneaux semi-rigides fixés sur les voliges.

- <u>préférer l'ardoise non calibrée à pureau dégressif.</u> Aucun substitut n'est satisfaisant, seule l'ardoise naturelle calibrée posée au crochet (de couleur noire) peut évoquer la valeur traditionnelle de l'ardoise, sans prétendre la remplacer.

- pour les couvertures en ardoise calibrée, prévoir de positionner aux égouts et aux rives des ardoises de taille plus importante.

tourner SVP

Ouvertures et menuiseries

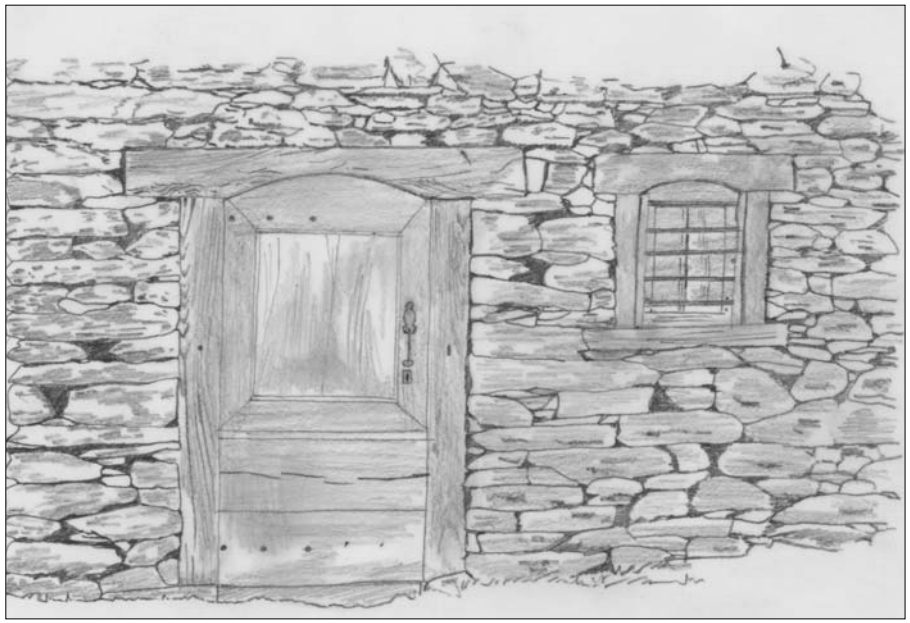

Linteaux de porte et de fenêtre taillés, Luentein, Vallée du Biros

Habitation à Ayet, vallée de Bethmale (à gauche), à Irazein, vallée du Biros (à droite)

Conseils

Dans le cas où la menuiserie doit être changée :
- changement pour remettre à l'identique : essayer de retrouver le même style de menuiserie (généralement à petit bois)
- fixer la menuiserie sur le cadre en bois,
- dans le cas d'une réhabilitation de grange, essayer de garder les menuiseries brutes (traitées à l'huile de lin) pour conserver la typologie de la grange (éventuellement application d'une lasure sombre de type ébène mat).
- pour le traitement des menuiseries des habitations, éviter les vernis et lasures claires, d'aspect miel, et préférer soit une lasure sombre et mate, soit une peinture de couleur.

Dans le cas d'une création d'ouverture :
- pour une maison de type Castillonnais, afin de respecter l'ordonnancement des façades, il semble difficile de créer ou d'agrandir de nouvelles ouvertures. Dans le cas des maisons "paysannes", sans travée régulière, la création d'ouverture est préférable à l'agrandissement des percements existants.
- dans ces deux cas, les ouvertures doivent respecter la proportion suivante : la hauteur est toujours supérieure à la largeur (dans une proportion de Hauteur = 2 largeurs).

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

CAUE de l'Ariège

Ouvertures et menuiseries

Le percement des ouvertures, très recherché et ordonné dans la maison bourgeoise, peut être sans ordre particulier dans la maison paysanne. Les fenêtres sont plus hautes que larges à encadrement en pierre taillée pour les premières et encadrement de bois pour les secondes.

Les menuiseries des **habitations** sont parfois cintrées, soit peintes, soit laissées naturelles. Les volets sont réalisés avec de larges lames de bois de tailles différentes (clouées sur des traverses). Les ouvertures de **granges-étables** possèdent des encadrements en bois et des gabarits trés divers en fonction de leur rôle et de leur utilisation :

- la porte fenière, de forme carrée, aux dimensions importantes, fermée par deux contrevents extérieurs en bois.
- la porte pleine d'accès à l'étable, à un seul vantail ouvrant à la française.
- les orifices de ventilation et d'éclairement, protégés par une série de barreaux verticaux ou horizontaux de bois ou de fer et quelquefois fermés par un volet intérieur.

Fenêtres de granges, à gauche à Uchentein, à droite à Cominac,.

Porte fenière de grange, vallée du Biros (à gauche), fenêtre à linteau cintré à Ercé

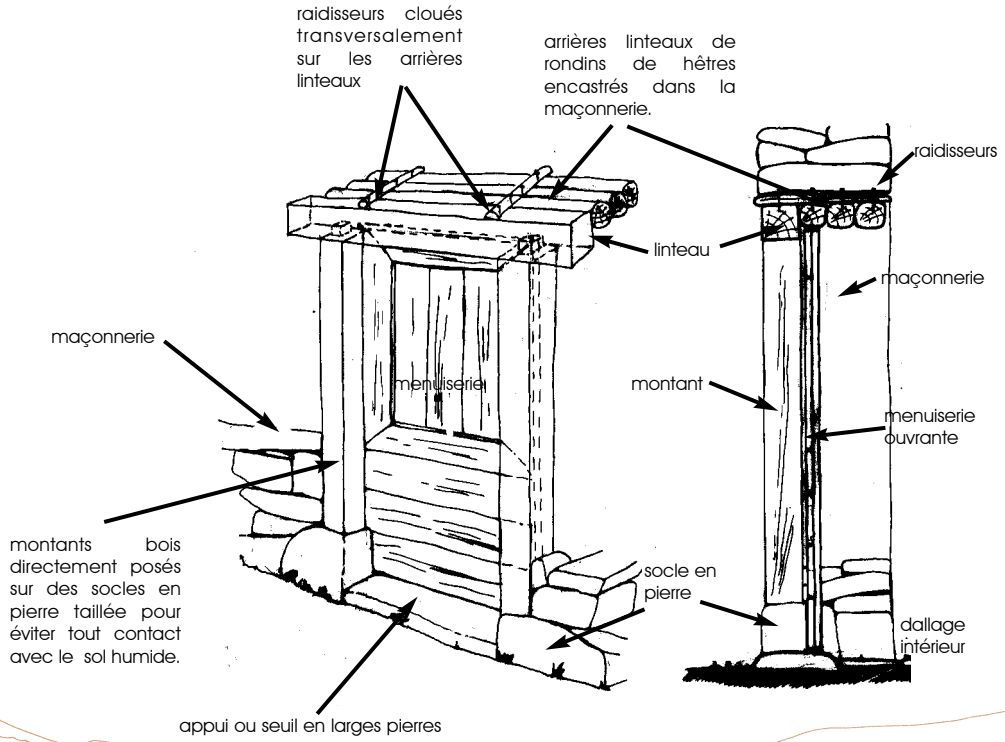

Schéma de porte avec montant, linteau et arrières-linteaux en bois

tourner SVP

Ouvrages divers

Ouvrages hydrauliques

Sur les versants des prés de fauche on peut encore trouver des traces d'anciens réseaux d'irrigation, creusés dans la terre et consolidés par des lauzes posées sur chant. Ils nécessitent tous un entretien régulier pour une bonne conservation.

Dans les villages, les points d'eau sont marqués par les lavoirs et les fontaines. Aujourd'hui peu utilisés, ils font partie du petit patrimoine bâti et sont souvent à l'origine d'une placette ou d'un espace de rencontre.

Lavoirs à Arrout (à gauche) et à Villargein

Conseils

La maîtrise de l'écoulement de l'eau a une incidence directe sur la voirie dont tout tracé peut jouer le rôle de collecteur à ciel ouvert. Dans des conditions de pluies brutales d'été ou de fonte des neiges, il convient de :
- casser la vitesse d'écoulement par des dispositifs transversaux : seuils, ressauts, chutes, paliers,
- créer des zones de repos et de stockage,
- concevoir des parties d'espace collectif en mesure de jouer momentanément le rôle de bassin ou de canal d'évacuation,
- nettoyer les rives des cours d'eau par débroussaillage et abattage ou élagage d'arbres.

La réhabilitation des lavoirs, selon le type d'ouvrage, fait référence aux fiches toitures, maçonnerie, sols et planchers...

Maison avec loggia à Balagué

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

CAUE de l'Ariège

Ouvrages divers

Loggia, galerie, balcon

Ces surfaces non closes sont généralement orientées au sud et avaient pour fonction le séchage des récoltes vivrières à l'abri des intempéries. C'est pourquoi elles étaient toujours couvertes par la toiture de la maison. Le balcon en encorbellement non couvert, qui n'est pas englobé dans le volume de la maison, est un concept plus urbain que l'on doit éviter lors des restaurations de maisons paysannes.

Les galerie sont réalisées avec des balustres en fer forgé ou en bois, quelquefois travaillées, prenant appui sur une lisse et surmontées d'une main courante en bois.

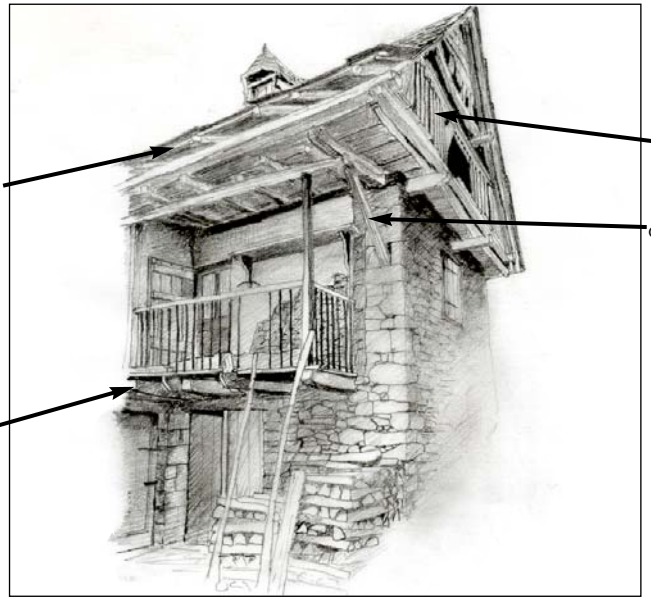

Arrien (vallée de Bethmale), galerie de bois construite dans le prolongement du plancher de l'étage et balcon sous pignon

Conseils

<u>En cas de réfection partielle</u> :

- <u>remplacer à l'identique</u> les éléments et les pièces de bois douteuses et traiter la structure.

<u>En cas de réfection totale</u> :

- reprendre le dessin et les proportions de la galerie et de ces éléments de bois.

Finitions : les bois peuvent simplement être badigeonnés à l'huile de lin. Ainsi traités, ils résisteront mieux à l'humidité et conserveront une teinte naturelle en vieillissant. Les essences telles que le chataigner ou l'acacia résistent bien aux intempéries.

S'ils sont teintés, ces ouvrages le seront dans des tons foncés et mats (éviter le vernis couleur miel trés voyant, en total décalage avec les tons discrets des façades traditionnelles).

Portails et ouvrages à claire-voie

Les portails et clôtures de jardin sont souvent faits de balustres et de lisses en simples planchettes ou rondins cloués et contreventés par des écharpes de même nature. Les portails peuvent également être intégrés aux murs de clôture qui sont parfois surélevés à leur niveau et protégés par des lauzes.

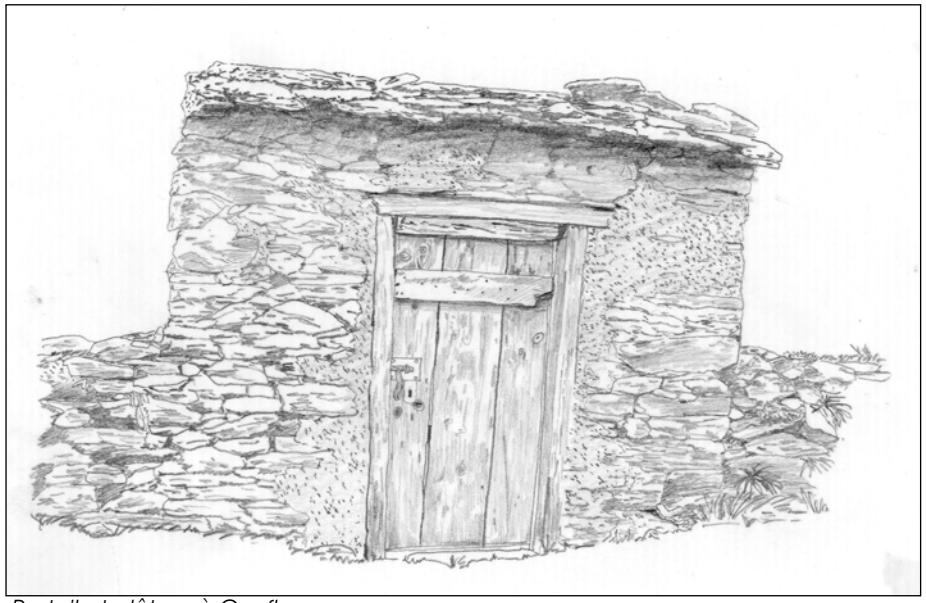

Portail et clôture à Couflens

Détail de portail en bois

tourner SVP

Le four à pain

Le four à pain, de forme semi-sphérique, est bâti en briques de terre cuite.

Il se situe toujours proche de la cheminée. soit entièrement à l'intérieur de l'habitation, soit encastré dans l'angle formé par un pignon et un mur gouttereau*, soit à l'extérieur de la maçonnerie (reposant sur le sol ou en encorbellement* sur des solives de bois supportées par des contre-fiches*).

Dans ce dernier cas, il est protégé des intempéries par une double peau en maçonnerie de pierre enduite avec un mortier de chaux et recouvert en partie supérieure par des ardoises ou des lauzes.

Four sphérique en encorbellement et souche de cheminée en brique de terre cuite à Samortein (vallée de Bethmale)

Four à pain en encorbellement à Balagué.

Ouvrages divers

Balagué, modèle de capucines que l'on retrouve sur les habitations et souche de cheminée en brique couronnée par une tôle.

Cheminée massive sur un pan de toiture d'habitation à Uchentein.

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

Ouvrages divers

Les ouvertures de toit ou lucarnes

Il existe de nombreuses formes de lucarnes, (rampante, fenière, à croupe, débordante...) de dimensions plus ou moins grandes, assurant l'accés, l'éclairage ou la ventilation des combles selon les usages. Ces ouvertures sont couvertes d'ardoises débordantes et protégées sur les jouées* d'un bardage* en ardoises assurant l'étanchéité de l'ensemble.

Les lucarnes fenières et les outeaux* équipent plutôt les granges, les capucines*, les maisons d'habitation. Ces dernières sont équipées de châssis vitrés à un seul ouvrant.

Col de Port, lucarne fenière.

Arrien, lucarne rampante.

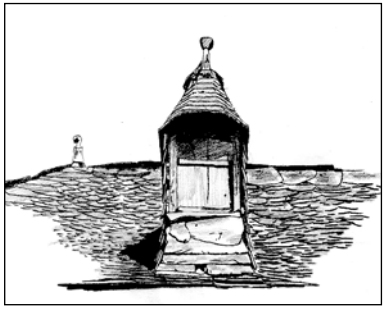

Capucine à Alas, vallée de Balaguères

Augirein, type de outeaux pour l'aération des fenils

Conseils

- prévoir des lucarnes de petites dimensions (surface d'ouverture inférieure à 0.5 m2)
- penser à la composition des lucarnes de toiture en relation avec les ouvertures de la façade
- ne pas mettre de volets extérieurs aux capucines
- éviter les fenêtres de toit de type "velux"
- adapter le type d'ouverture à la nature du bâti, plutôt des outeaux pour les anciennes granges, des capucines pour les maisons de type cossu.
- penser à bien vérifier l'étanchéité des solins à l'entourage des lucarnes, de la couverture et des bardages des jouées*.

Les conduits et souches de cheminée

La cheminée est généralement implantée sur le mur pignon amont, souvent le moins bien exposé (le pignon et le versant les mieux exposés étant réservés pour les galeries, loggias ou lucarnes d'éclairement et de ventilation).

Irazein (Biros) : sortie de conduit de four matérialisé par trois lauzes.

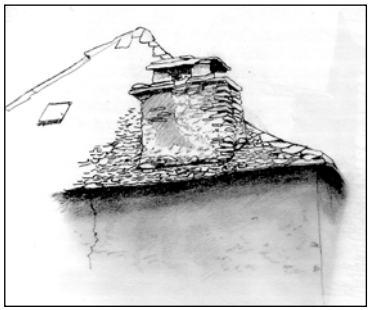

Cheminée à Sérac d'Ustou

Cheminée avec couronnement bâti en mitre à Luentein, Biros

La souche de cheminée bâtie en maçonnerie de pierres ou de briques de terre cuite est plus ou moins massive selon que la toiture est à deux ou quatre versants. La sortie haute doit se trouver à une hauteur supérieure à celle du faîtage pour une meilleure évacuation des fumées. Le couronnement est assuré soit par des lauzes de recouvrement à plat ou bâties en mitre soit par une tôle pliée ou courbe.

Fréquemment, l'habitation paysanne ne possède qu'un trou dans le mur d'adossement du foyer, caractérisé en façade par deux lauzes disposées en mitre sur la maçonnerie.

tourner SVP

Toitures de chaume

Ce type de couverture se retrouve sur une grande partie des cantons du Haut-Couserans sauf dans la vallée trés encaissée du Salat, vers Salau et Couflens, le climat trés rude étant incompatible avec la culture du seigle.

Avantages du chaume

- produit naturel,
- trés bon isolant acoustique et thermique, été comme hiver, grâce à son épaisseur d'environ 30 cm,
- ventilation naturelle,
- esthétique, harmonie des teintes avec la pierre et le torchis,
- charpente légère liée au faible poids du chaume (25 à 30 kg par m2),
- bonne longévité, environ 40 ans (à condition de l'entretenir).

Inconvénients du chaume

- nécessité d'un entretien régulier,
- absence de système de récupération des eaux pluviales,
- pas d'ouverture sur le toit.

Les erreurs à éviter lors de la réfection d'une toiture de chaume :

- modifier la pente de toit,
- créer des lucarnes de toit,
- créer des saillies, des angles où l'eau de pluie va s'infiltrer.

Granges à Cominac

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

Toitures de chaume

La couverture de chaume ou paille de seigle était autrefois utilisée pour couvrir les grange-étables grâce à la modicité de son prix de revient et à sa disponibilité permanente.

Les paysans savaient entretenir leur couverture et disposaient toujours de quelques gerbes de paille destinées aux réparations.

Le propos n'est pas d'imaginer un retour à ce système constructif mais simplement d'éviter sa disparition totale.

Tournac, vallée de Bethmale, les toitures en chaume disparaissent par manque d'entretien

Saurat, toiture en chaume

Cominac, détail de "pas d'oiseau"

De nos jours, plus personne ne cultive de seigle comme matériau de couverture, car le chaume ne pourrait résulter que de cultures et de techniques de ramassage spécifiques. En effet, le seigle, l'orge ou le blé pour les espaces montagnards, le genêt et le roseau pour d'autres sites géographiques (Camargue, Haut Vivarais...), doivent être taillés en gerbes de 1.20 m à 1.40 m, ce qui n'est possible que manuellement.

De plus, le savoir faire lié à ce type de toiture s'est perdu, même si la légèreté, la souplesse, les propriétés thermiques liées à ce matériaux font renaitre aujourd'hui une cetaine nostalgie de ces couvertures.

La charpente : la toiture de forme simple, sans lucarne, nécessite une charpente légère, généralement à deux versants, dont la pente est aussi importante que pour une toiture en ardoise (40 à 50°). Elle est constituée de perches fixées sur des chevrons et espacées de 10 à 75 cm selon le produit de couverture.

La pose : elle se fait de bas en haut, par recouvrement de bottes liées plusieurs fois au support, ce qui offre une meilleure résistance. Les ligatures ne sont jamais apparentes car recouvertes par le pied des gerbes suivantes. La régularité des liens confère à la couverture toute sa solidité : trop serré, le lien écraserait la paille et poserait des problèmes d'humidité, trop lâche, les brins s'envoleraient au premier coup de vent.

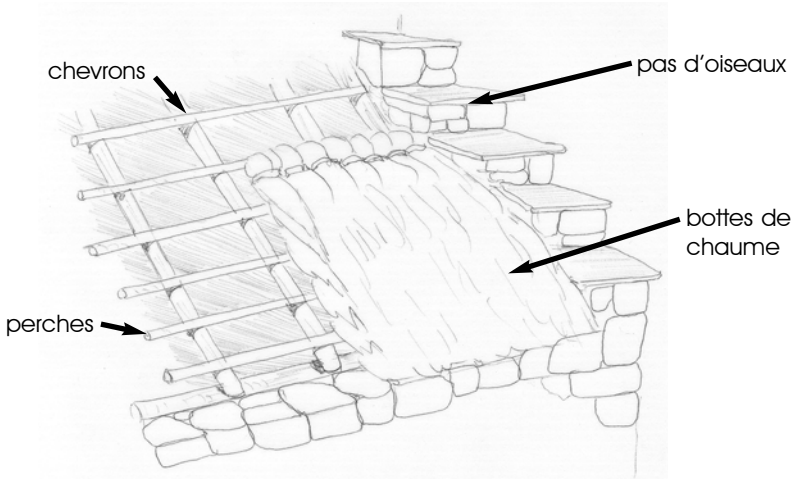

Les pignons : lorsqu'il s'agit d'un volume simple sans débord, les gerbes de paille butent contre un mur pignon à redents. Ceux-ci sont couverts de lauzes servant de solin* pour notamment rejeter les eaux de pluie à l'extérieur du bâtiment. Ces "pas d'oiseaux" servent aussi à maintenir le chaume en le bloquant au niveau des pignons.

Les murs gouttereaux : l'avancée du toit doit être importante pour évacuer les eaux de pluie car une toiture en chaume ne comporte pas de gouttière.

Le faîtage : aujourd'hui on le trouve souvent recouvert avec une tôle plate pliée qui recouvre 40 à 50 cm sur chaque versant, mais le faîtage était traité de manière différente selon la région et la nature du chaume (motte de gazon, tuile canal, gerbes à califourchon sur l'arête, pan de toiture plus haut pour servir de lignolet...).

Les liens : aujourd'hui remplacés par du fil de fer, les liens étaient en osier, en noisetier ou en hêtre assoupli.

tourner SVP

Abords, jardins et plantations

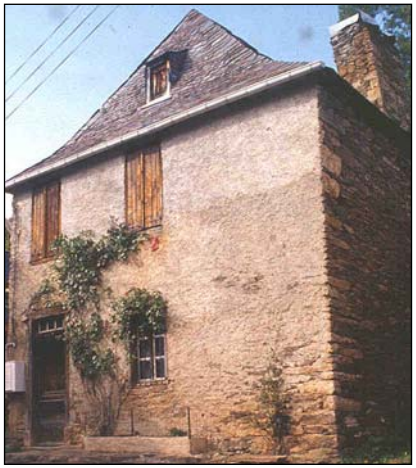

Rosier ancien grimpant (Etoile de Hollande), Le Playras, vallée du Biros

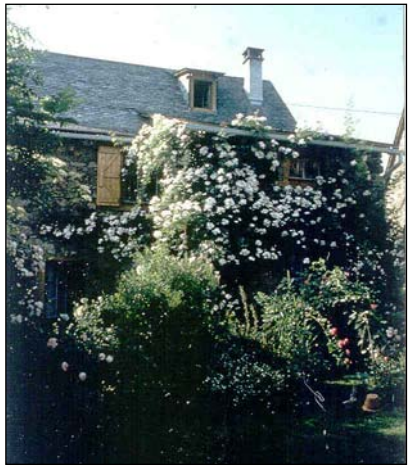

Rosier ancien grimpant (Francis E.Lester), Villargein, vallée de Bethmale

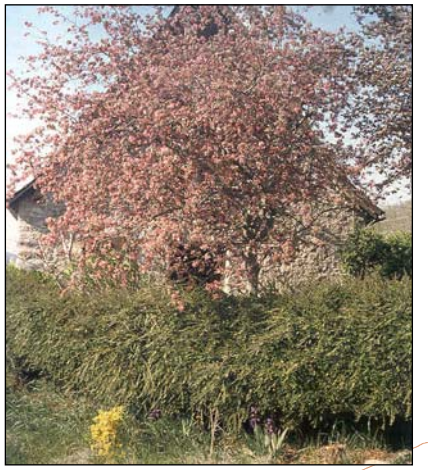

Pommier à fleurs, Arrien, vallée de Bethmale

Muret de pierres sèches, escalier et érigérons, Villargein, vallée de Bethmale

Portail bois et haie de noisetiers taillés, Le Playras, vallée du Biros

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

CAUE
de l'Ariège

Abords, jardins et plantations

Traditionnellement, les maisons de village ne disposaient que très rarement d'espaces privatifs ou de jardins attenants. Un rosier grimpant, une treille ou une glycine ornaient parfois leur façade. Un tilleul ou un arbre fruitier pouvait être planté à proximité. Les jardins, essentiellement des potagers, occupaient les parcelles les plus proches, à la périphérie des villages. Certains de leurs composants peuvent servir de base à la création de jardins particuliers :

- les clôtures, destinées à préserver les cultures de la volaille ou de la dent du bétail, sont constituées par du grillage très simple posé sur des piquets de bois. Parfois à large maille (grillage à moutons), ces clôtures sont très transparentes, sauf dans le cas où elles sont doublées par une haie. Les murets de pierre, à l'identique de ceux qui entourent les prairies, sont également très courants.
- les haies sont taillées à 1,20 mètre de hauteur en moyenne et le plus souvent composées de noisetier ou de buis parfois mélangé à du frêne, cornouiller, aubépine ou prunellier...
- certaines plantes d'ornement y sont couramment plantées : hortensias, arums, rosiers anciens, iris, hémérocalles.

A partir de ces bases, le jardin peut évoluer en intégrant judicieusement d'autres éléments.

Clôture réalisée en perches de noisetier, Le Playras, vallée du Biros

Muret de pierres sèches, Valérianes et rosier ancien, Bordes sur Lez

Clôture de grillage et haie libre à base d'arbustes à fleurs, Villargein, vallée de Bethmale

Clôture de grillage, haie de groseillers et portail en bois, Bordes sur Lez

Conseils

Plantations de haies :

- haies taillées : planter des noisetiers ou du buis (le buis est persistant, au contraire du noisetier, la multitude des petits rameaux fait que le garnissage est cependant efficace en hiver).

- haies libres : des arbustes à fleurs (lilas, seringat, rosier pour les caduques, laurier sauce, laurier tin ou buis pour les persistants) peuvent rentrer dans la composition de la haie, en conservant une majorité de noisetiers. Les arbustes à petits fruits peuvent aussi être utilisés (cassissiers, groseilliers, framboisiers).

Arbres tiges :

Privilégier les essences locales : frêne, noyer, tilleul, bouleau, érable (variétés panachées ou pourpres à éviter), mais aussi fruitiers (pommier, poirier, prunier) y compris dans leur forme à fleurs (essences horticoles à la floraison plus décorative et aux petits fruits persistants une partie de l'hiver).

Arbustes à fleur :

Les lilas, hortensias et rosiers anciens se marient très bien avec le bâti rural.

Plantes vivaces :

Les ancolies, lis, hémérocalles, delphiniums, sedums, érigérons et aconits font partie de la flore locale et restent en place plusieurs années, de même que les géraniums vivaces, les valérianes et les iris.

Plantations sur façades :

Glycine, rosiers grimpants anciens (Albéric Barbier, Etoile de Hollande sont les plus courants) ou vigne.

Les clôtures :

Utiliser de préférence un grillage tout simple fixé sur des piquets métalliques ou en bois. La création de murets de pierres sèches peut également être retenue.

Les portails :

Privilégier l'usage du bois y compris sous sa forme locale (perches de noisetiers par exemple)

tourner SVP

Les cheminées

Les granges n'en étaient pas pourvues. Pour la création d'une souche de cheminée, un simple conduit métallique noir mat peut être plus adapté qu'une cheminée massive. Le rapprocher du faîte permettra d'en réduire la longueur.

Le métal, bien que peu présent dans les granges, reste un matériau élémentaire et sobre, qui peut également être utilisé dans l'aménagement intérieur (cheminée, escalier...). Laissé brut, il s'accorde trés bien avec la pierre et le bois.

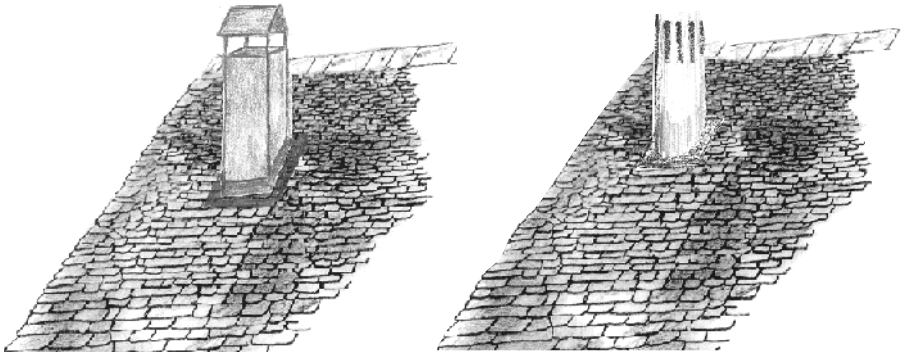

Exemples de conduits métalliques pouvant convenir aux cheminées de granges

Reconversion des granges

Grange à Cescau

CAUE de l'Ariège Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex Tel et fax : 05 61 02 09 50

CAUE
de l'Ariège

Reconversion des granges

La reconversion d'une grange en habitation doit rester compatible avec le respect et la mise en valeur de l'identité du bâti.
Cette perception pourrait se résumer à un socle massif en pierre (ponctué de trous de ventilation pour l'étable et d'une porte d'accés), supportant une toiture aux pignons bardés de bois qui évoque la légèreté.

Les pignons du fenil, lors de la reconversion, devront évoquer la légèreté par l'utilisation du bois, du verre, du vide.
Le captage de lumière par les pignons du fenil dispense d'ouvertures en toiture.
Pour certaines pièces centrales qui ne peuvent bénéficier de cette lumière, l'ouverture en toiture devra être de type outeau (léger soulèvement de toiture entre deux chevrons).

le vide

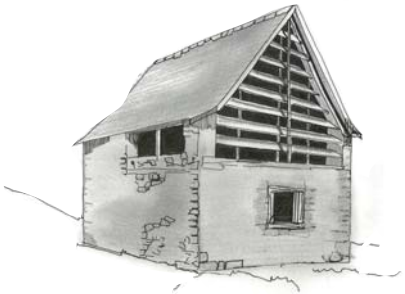

le bois et le verre

Les percements du socle

La vocation d'origine du rez de chaussée (l'étable), le dispensait de lumière importante. Il faudra donc s'en accomoder et respecter les gabarits d'ouvertures pour laisser à ce socle sa massivité d'origine.
Les ouvertures existantes pourront être utillisées avec des fenêtres "sans cadre", ou bien situées derrière le cadre existant.

La porte d'accés pourra recevoir un vitrage en partie haute, éventuellement occulté par un volet "haut".

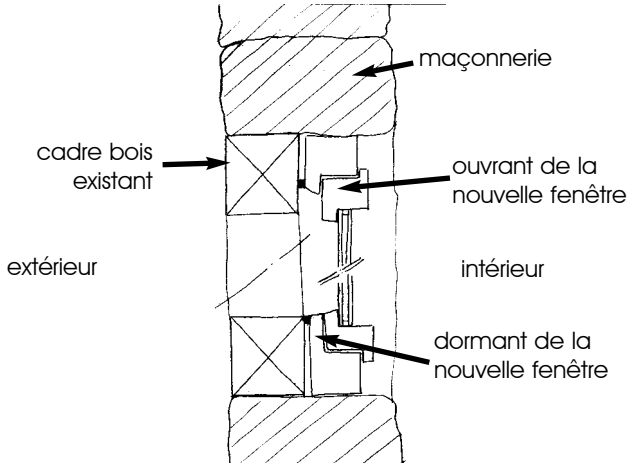

Le traitement des boiseries extérieures

Une teinte sombre et mate semble le mieux adaptée lors de la reconversion, car plus discrète qu'un vernis couleur miel ou une peinture vive et brillante.

Le traitement des murs

Le rejointoiement des pierres est souvent inutile et difficile à réaliser. Il finit souvent par ressembler à du "beurrage" et à masquer la qualité du mur. Il vaut mieux essayer de recaler les pierres qui en ont besoin et si nécessaire de reprendre les joints intérieurs en creux.

Les surélévations et les extensions

Les volumes élémentaires refermés sur eux mêmes supportent assez mal d'être étendus ou surélevés. Il faut éviter de créer des "verrues" sur ces volumes sobres.

tourner SVP